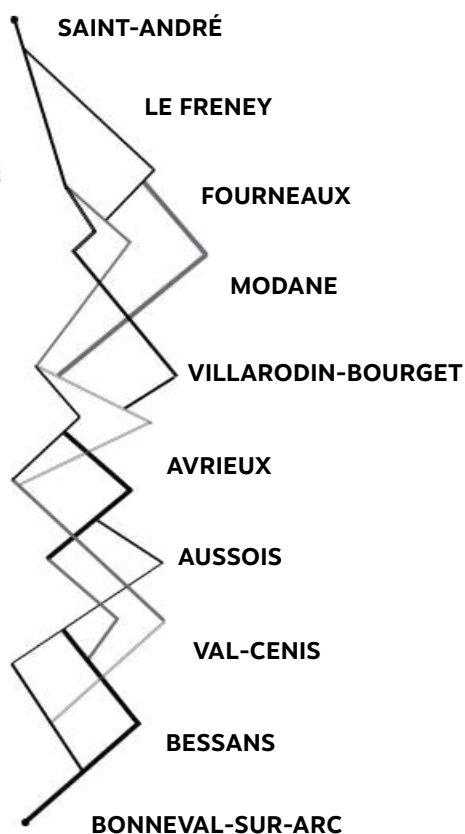




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET
SON CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HAUTE MAURIENNE VANOISE



La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et les communes de Bonneval-sur-Arc, Bessans, Val-Cenis, Aussois, Avrieux, Villarodin-Bourget, Modane et Fourneaux sont équipées de l'application d'informations et d'alertes **PanneauPocket**



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	4	ARTISANAT - COMMERCE - INDUSTRIE	
LE TERRITOIRE	5	Développement économique	32
LES ÉLUS DE LA CCHMV		Foncier & Immobilier d'entreprises	33
Le Bureau communautaire	6	Salon de l'Artisanat Mauriennais	34
Le Conseil communautaire	7	Politique locale du commerce et de l'artisanat	36
LES SERVICES CCHMV ET CIAS HMV	8		
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FRANCE-ITALIE	10	TECHNIQUE - AMÉNAGEMENT	
		Aménagement & Transition écologique	38
FINANCES	12	Filière bois-énergie	39
RESSOURCES HUMAINES	16	Bâtiments & Infrastructures	40
MOYENS GÉNÉRAUX - ACCUEIL - FRANCE SERVICES	18	Assainissement collectif	41
COMMUNICATION	20	HABITAT - IMMOBILIER DE LOISIR	42
Votre CCHMV	21	Votre CIAS HMV	44
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	22	PARENTALITÉ - INFORMATION JEUNESSE	45
		ENFANCE - JEUNESSE	46
TOURISME - LOISIRS - CULTURE - MOBILITÉ		PERSONNES ÂGÉES	
Pilotage de la stratégie touristique	23	Résidence Pré Soleil	48
Activités de pleine nature	24	CUISINE CENTRALE	49
Culture & Cinéma	25		
Valorisation du patrimoine culturel	26		
Mobilité	28		
Taxe de séjour	29		
Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise	30		
Syndicat Mixte Thabor Vanoise	31		

Rapport d'activités 2024 de la CCHMV et du CIAS HMV
Directeur de la publication : Maurice Bodecher
Conception-réalisation : Camille Haulet, Service Communication CCHMV - CIAS HMV
Relecture : Philippe Reymond, Jérémy Tracq, Bruno Cilio, Camille Haulet
Impression : Rotimpres
Diffusion : La Poste
Crédits photos / illustrations : CCHMV, CIAS HMV, Office de tourisme HMV, R.Ruelle, L.Monteil, J-L Viart, FACIM, free-pik.com, pixabay.com, Adobe.
Dépot légal : à parution.
Tous nos remerciements aux élus et aux services de la CCHMV et du CIAS HMV qui ont contribué à la réalisation de ce document.

1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore ou AppGallery ou en flashant le QR.

2 Recherchez "CCHMV Haute Maurienne Vanoise" ou 73500

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Après 19 mois de travaux, d'annonces et de prolongation, la ligne ferroviaire Paris-Milan a enfin rouvert ce 31 mars 2025 pour nos trains TGV et TER AURA ; et le lendemain 1^{er} avril pour les trains italiens Frecciarossa.

Au-delà du rétablissement du trafic ferroviaire entre la France et l'Italie et de la possibilité pour tous les voyageurs de se rendre à nouveau en Haute Maurienne Vanoise par le train, c'est toute l'activité économique induite par le trafic ferroviaire dans notre gare qui va reprendre dans les communes de Modane et Fourneaux, au grand soulagement des restaurateurs, hôteliers et commerces de l'agglomération.

Notre territoire attendait cette reprise avec une immense impatience.

Durant tout ce temps, il est resté mobilisé et solidaire : à l'écoute des entreprises mises en difficulté par l'arrêt du trafic ferroviaire ; obtenant des aides de la Région AURA pour compenser en partie les pertes de chiffres d'affaires ; s'adressant au chef de l'État pour obtenir : dans un premier temps un rétroplanning de la réouverture, dans un second le report d'une nouvelle fermeture l'été prochain pour d'autres travaux. Nous avons été entendus.

Le trafic a repris mais tout le territoire doit rester mobilisé pour maintenir à long terme l'intégralité des accès à la Haute Maurienne Vanoise, mais également à l'Italie dans le cadre de nos liens et de la coopération transfrontalière, ce qui bien évidemment comprend le transport ferroviaire. Ce mode de déplacement parmi les plus vertueux correspond aux objectifs de décarbonation de la mobilité vers les territoires touristiques. Nos TGV et TER sont des moyens sûrs et rapides de se déplacer, le train offre le confort et une expérience immersive qui renforcent l'attrait de la destination. Certes, son organisation en France reste perfectible... mais il faut souscrire au train, il faut l'aider, par la mobilisation des élus valléens, avec notre députée et notre sénatrice et au côté des associations d'usagers à devenir plus performant. Nous maintiendrons toute notre attention à l'égard du transport ferroviaire vers la Haute Maurienne Vanoise, dans les temps à venir.

En 2024 notre Office de tourisme a continué de renforcer l'attractivité de la Haute Maurienne Vanoise. HMV c'est plus de 3 millions de nuitées : 2/3 en hiver et 1/3 en été. Au total, 400 000 visiteurs par an sont accueillis sur le territoire. Autant dire qu'ici le Tourisme pèse lourd : 87% des revenus captés par le territoire ! Il est animé par la "Vision Tourisme à horizon 2030", qui traduit l'ambition humaine, économique et environnementale de la Haute Maurienne Vanoise, en lien avec les aspirations de la société d'aujourd'hui.

2024 aura été marquée par un nouveau succès du Salon de l'Artisanat Mauriennais, une prouesse pour nos équipes organisatrices, en lien avec notre partenaire Le Dauphiné Libéré ! Car, si le lieu de l'Esseillon est hautement emblématique et attractif, il nous lance des défis, entre autres celui de la mobilité des visiteurs. Challenge relevé par l'incitation à une mobilité partagée (covoiturage, navettes) ou douce

(parcours cyclistes et piétons). Au final une belle affiche et la satisfaction des artisans et des visiteurs.

Artisanat et commerce, plus largement la vie des entreprises et leurs attentes, restent au cœur de nos préoccupations.

La Transition également, et pas que dans le Tourisme et la Mobilité (notre réseau de transport, le covoiturage), également dans la réduction de nos coûts en énergie avec le lancement des travaux d'un réseau de chaleur bois-énergie à Val-Cenis Lanslebourg et l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments : sur la chaufferie de la piscine en 2024, et cette année sur les hangars de compostage de la STEP à La Praz. À la source, on optimise notre filière-bois avec le projet d'installation d'un anneau de détection du bois mitraillé à Modane. En matière d'assainissement, on poursuit la mise en séparatif des réseaux dans les communes.

Dans tous ses champs de compétences la CCHMV est un acteur actif du développement local au côté des communes, avec des services tournés vers les habitants : France Services (accompagnement sur rdv dans vos démarches administratives et numériques) ; L'Espace Habitat (logement des habitants permanents, immobilier de loisir, hébergement des travailleurs en mobilité) ; le Centre Intercommunal d'Action Sociale (parentalité, information jeunes adultes, enfance et jeunesse, résidence Pré Soleil, cuisine centrale).

La Haute Maurienne Vanoise est aussi un territoire où l'on trouve facilement à se distraire et se ressourcer. Entre les Activités de pleine nature (VTT, randonnée, montagne...), les sorties aqualudiques (piscines) et l'offre cinéma - culture - redécouverte de nos patrimoines, l'offre se structure et s'enrichit d'année en année.

Et pour informer les habitants et les différents publics visiteurs, nous restons présents sur l'édition imprimée (Terra Modana, Rapport d'Activités, Agenda pOp, Scènes Estivales/Hivernales...) et actif sur le numérique (Facebook, LinkedIn, Panneau Pocket, vidéo). Vous êtes aujourd'hui près de 4 500 à être abonnés à la page Facebook CCHMV.

Toutes ces actions au service du territoire et de ses habitants ne seraient pas possibles sans une organisation et une administration efficaces de notre intercommunalité, qui se traduit notamment par une gestion optimisée des finances et des ressources humaines de la CCHMV et de son CIAS.

Bonne découverte !



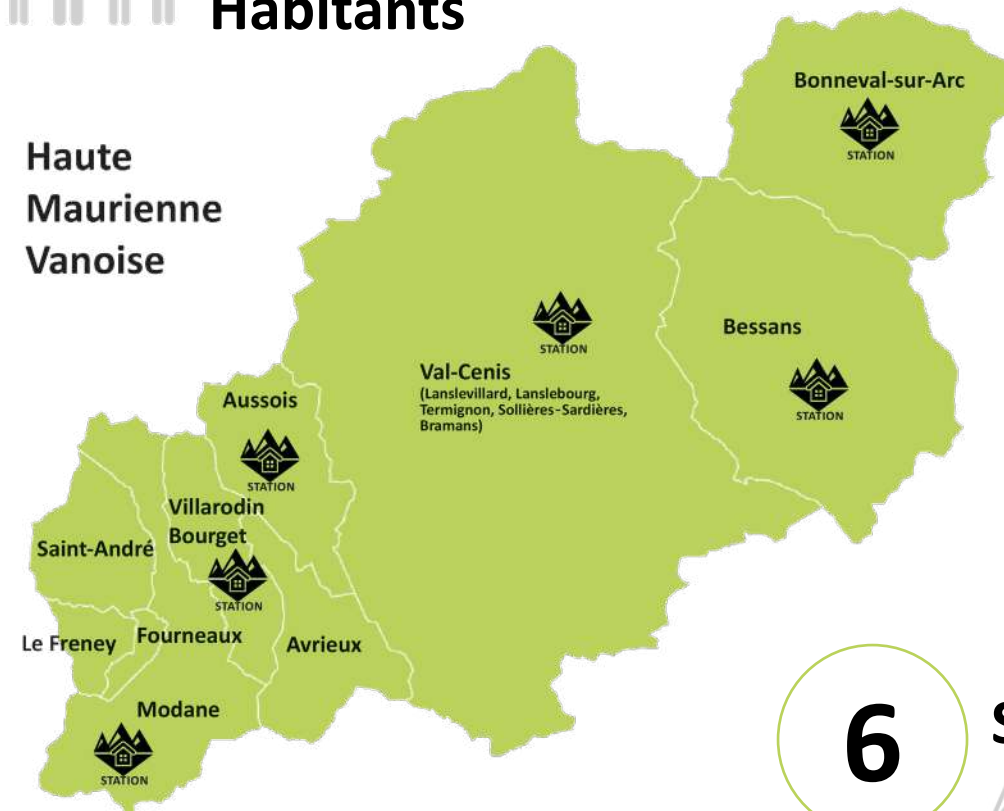
Christian SIMON
Président de la CCHMV

Le territoire



8 695
Habitants

Haute
Maurienne
Vanoise



10

Communes



17

Villages



6

Stations de
montagne



1

Parc national



1

Frontière



2

Cols
routiers



87%

des revenus captés par le
territoire sont d'origine
touristique

400 000

visiteurs annuels sont
accueillis sur notre territoire



49 069
lits touristiques

+3 Millions
nuitées en 2024



< 1M



> 2M

Clientèles étrangères



8,1%



15,3%

Les élus

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est l'organe exécutif de l'établissement. Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire, avec l'appui des services. Il est composé de 17 membres : le président, 8 vice-présidents, 2 conseillers délégués ainsi que 6 autres membres (maires du territoire non vice-présidents ni conseillers délégués). Il se réunit un mercredi sur deux, et avant chaque conseil communautaire, à 17h, soit à Modane, soit à Val-Cenis Termignon. Ces séances ne sont pas ouvertes au public.

LE PRÉSIDENT



Christian SIMON
Président de la CCHMV
et du CIAS HMV
Conseiller municipal
délégué Modane

LES 8 VICE-PRÉSIDENTS



Jérémy TRACQ
Développement
économique
Maire de Bessans



François CHEMIN
Assainissement, eau,
Commission d'Appel
d'Offres (CAO) et
Commission Délégation
de Service Public (DSP)
Maire de Fourneaux



Jean-Claude RAFFIN
Finances et RH
Maire de Modane



Nathalie FURBEYRE
Tourisme et Activités de
pleine nature
2^{ème} adjointe Val-Cenis



Maurice BODECHER
Culture et Communication
1^{er} adjoint Aussois



Yann CHABOISSIER
Pôle d'échanges
multimodal (PEM)
Président de l'Office de
Tourisme HMV
1^{er} adjoint Modane



Jean-Marc BUTTARD
Action sociale
Vice-président du CIAS
HMV
Maire d'Avrieux



Eric FELISIAK
Mobilité
3^{ème} adjoint Val-Cenis

LES 2 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Erica SANDFORD
Développement durable
et Environnement
2^{ème} adjointe Modane



Stéphane BECT
Habitat et Immobilier de
loisir
1^{er} adjoint Villarodin-
Bourget

LES 6 AUTRES MEMBRES



Jacques ARNOUX
Maire de Val-Cenis



Roland AVENIÈRE
Maire de Le Freney



Stéphane BOYER
Maire d'Aussois



Christian CHIALE
Maire de Saint-André



Marc KONAREFF
Maire de
Bonneval-sur-Arc



Gilles MARGUERON
Maire de Villarodin-
Bourget

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire regroupe 29 élus représentant les 10 communes de la CCHMV. Il est l'organe délibérant de la CCHMV. Il se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois, à 20h30, au siège de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. Les séances sont publiques.

AUSOIS
(2 délégués)

AVRIEUX
(2 délégués)



Christian SACCHI

BESSANS
(2 délégués)



Denise MELOT

**BONNEVAL-
SUR-ARC**
(1 délégué, 1 délégué
suppléant)

FOURNEAUX
(2 délégués)



Maryvonne ROBIN

LE FRENEY
(1 délégué, 1 délégué
suppléant)



Karin THEOLIER



Natacha BRENIER



Humberto FERNANDES



Laurence PETINOT-
GAGNIÈRE



Thierry THEOLIER

SAINT-ANDRÉ
(2 délégués)
Agnès BALZER

VAL-CENIS
(6 délégués)



Patrick BOIS



François CAMBERLIN



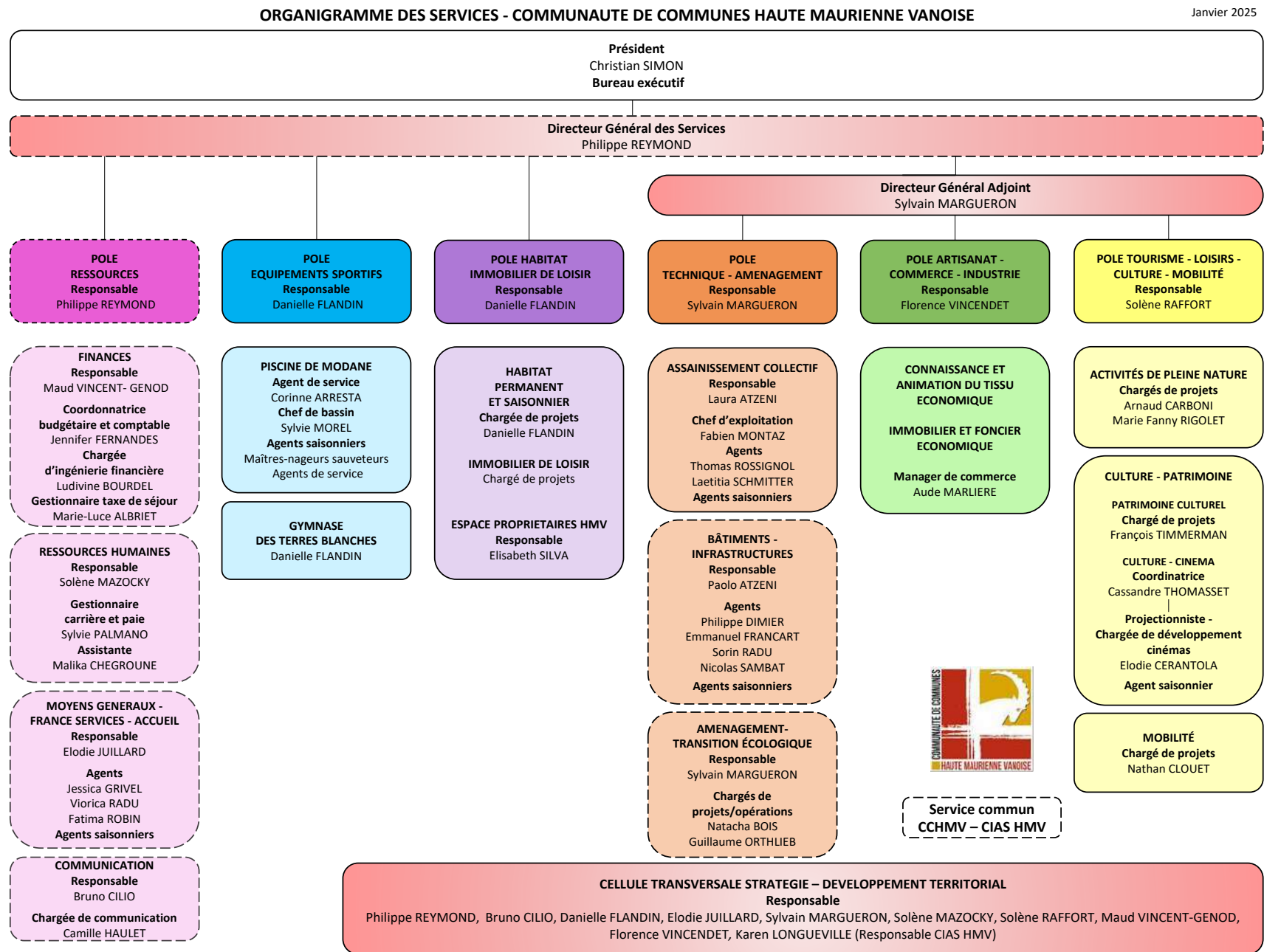
Jacqueline MENARD

**VILLARODIN-
BOURGET**
(2 délégués)

Les services

Organigramme

C
C
H
M
V



LE PROJET

La coopération transfrontalière : un levier pour notre territoire

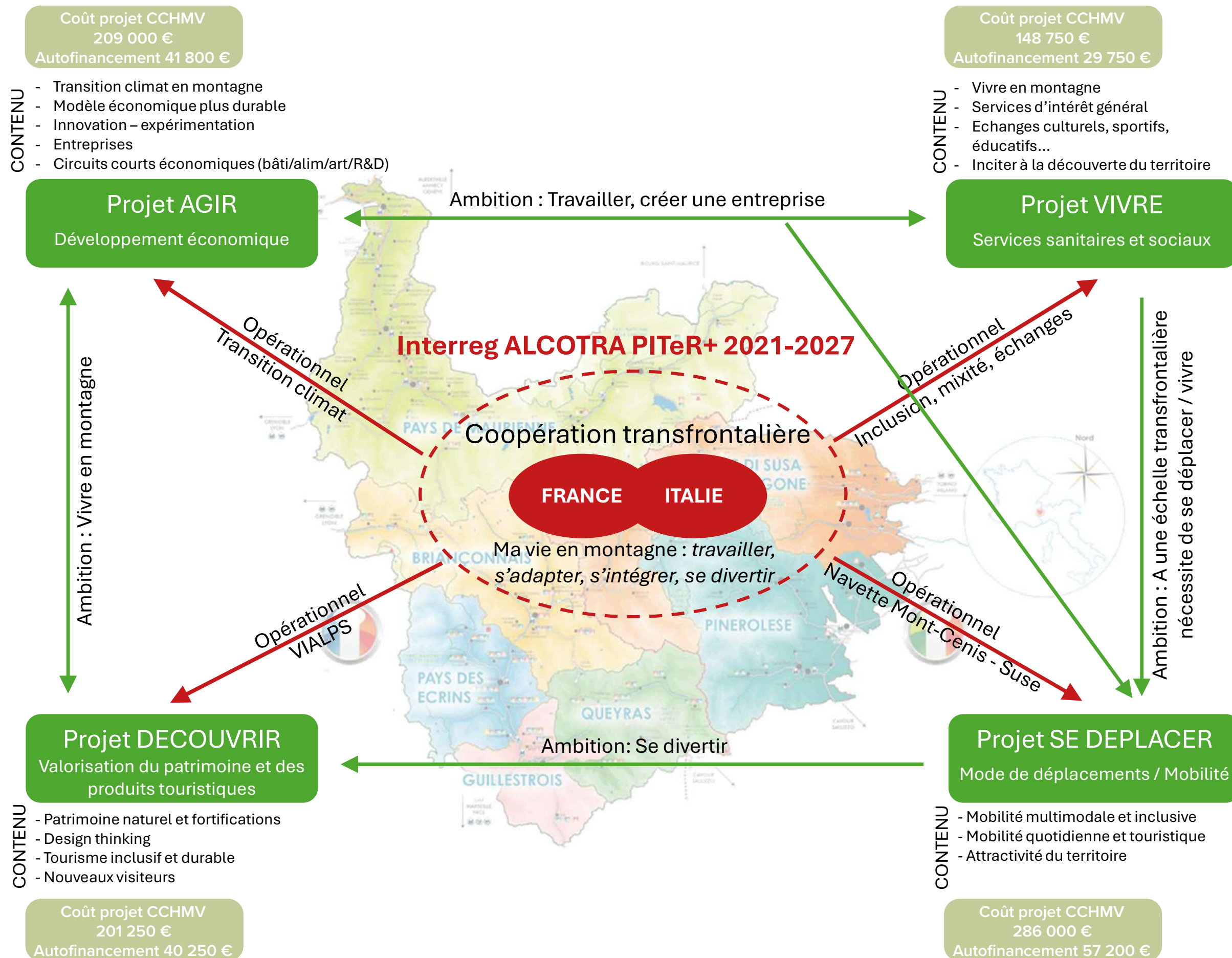
La coopération transfrontalière représente une opportunité stratégique pour notre territoire, permettant de renforcer les liens économiques, sociaux et culturels avec nos voisins. Elle favorise la **diversification économique** à travers des initiatives comme les circuits courts, l'économie circulaire, les réseaux d'entrepreneurs et l'innovation.

Elle contribue également au **bien-être des populations locales** en développant une culture commune et en facilitant les échanges culturels. Ces projets renforcent la connaissance mutuelle du territoire transfrontalier et encouragent les rencontres entre citoyens.

Le **développement d'un tourisme transfrontalier de proximité** est un autre axe important, offrant une nouvelle dynamique économique tout en valorisant les richesses locales des deux côtés de la frontière.

Enfin, la coopération transfrontalière repose sur le **partage de bonnes pratiques**, essentiel pour améliorer les projets locaux et favoriser l'innovation.

Ainsi, cette coopération ne se limite pas à des projets communs, mais devient un moyen concret de **vivre et de faire territoire ensemble**.



Finances

29 682 162 € Montant total des **dépenses réelles** réalisées en 2024

34 844 392 €* Montant total des **recettes réelles** encaissées en 2024

4 Budgets pour la CCHMV et

2 Budgets pour le CIAS HMV

47 Services existants au sein des 2 structures CCHMV et CIAS HMV sont gérés de façon analytique

7,7 Millions d'euros de capital restant dû au 31/12/2024 de dette sur le budget principal et assainissement

5 564 Mandats (dépenses payées) et

2 370 Titres (recettes encaissées) réalisés par le service en 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2024 - BUDGET PRINCIPAL



« **L**e premier point de dépenses correspond bien à l'activité principale de notre territoire, le tourisme : avec la subvention à l'Office de tourisme, les activités de pleine nature, l'immobilier de loisir ... Une partie importante est affectée à d'autres structures :

- Contributions : SPM, SMTV, SIRTOMM, SDIS ;
- Solidarité aux communes : DSC ;
- Retours financiers au profit de l'État.

Le reste est dédié aux actions communes correspondant à nos compétences : transports, CIAS ... »

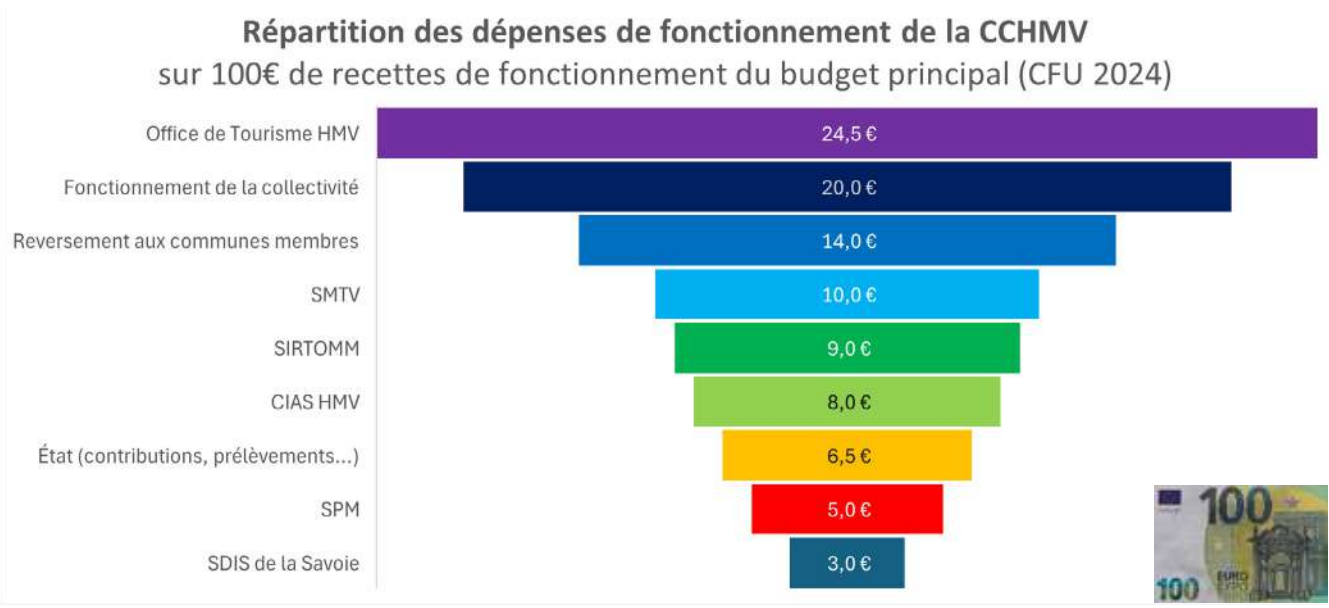
Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 - BUDGET PRINCIPAL



* La différence entre les recettes et les dépenses est reportée sur l'année suivante et correspond à des dépenses engagées mais encore non réalisées.

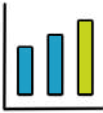
COMMENT LA CCHMV RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?



LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2024 PAR LA CCHMV

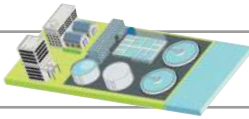


BUDGET PRINCIPAL CCHMV 2024



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	20 789 871 €	22 438 398 €	1 648 527 €	2 751 537 €	4 400 064 €
INVESTISSEMENT	3 608 339 €	3 733 623 €	125 284 €	- 922 341 €	- 797 057 €
RESTES À RÉALISER 2024	553 144 €	50 256 €	+ 3 100 119 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	1 315 910 €	1 726 418 €	410 508 €	781 484 €	1 191 993 €
INVESTISSEMENT	1 249 433 €	740 083 €	- 509 350 €	346 682 €	- 162 668 €
RESTES À RÉALISER 2024	253 315 €	334 701 €	+ 1 110 711 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ÉNERGIE 2024

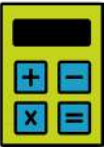


	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	198 502 €	257 512 €	59 010 €	109 644 €	168 654 €
INVESTISSEMENT	343 874 €	490 000 €	146 126 €	-	146 126 €
RESTES À RÉALISER 2024	677 179 €	467 536 €	+ 105 137 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ZAE TERRES BLANCHES 2024



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	235 317 €	235 317 €	0 €	0 €	0 €
INVESTISSEMENT	460 187 €	460 187 €	0 €	0 €	0 €



TAXES 2024 : Taux identiques à l'année précédente

Taxe foncière propriétés bâties	Taxe foncière propriétés non bâties	Cotisation foncière des entreprises	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
11.31 %	96.58 %	19.06 %	8.09 %

BUDGET PRINCIPAL CIAS 2024

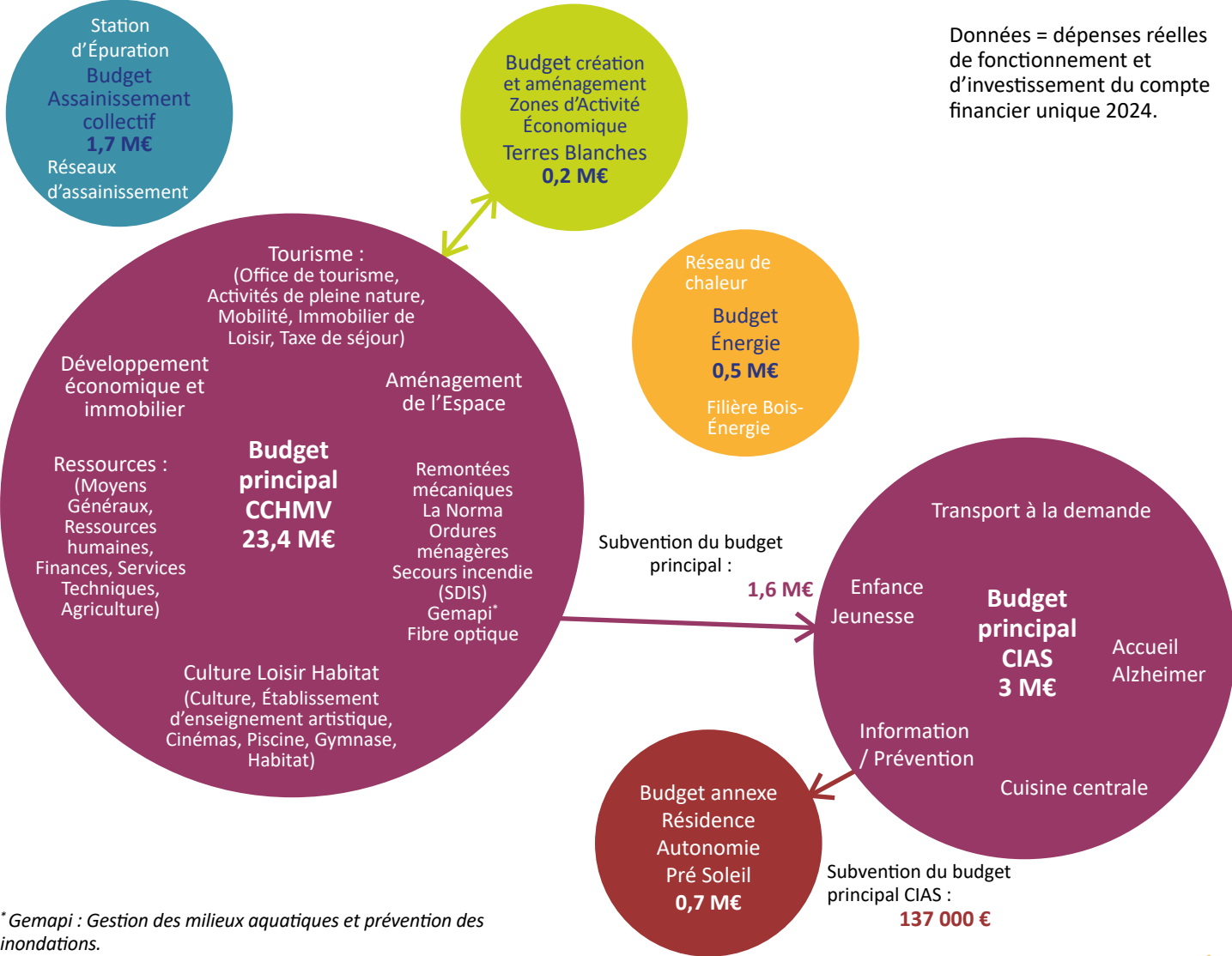


	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	2 874 211 €	2 947 548 €	73 337 €	110 583 €	183 921 €
INVESTISSEMENT	218 216 €	51 444 €	- 166 773 €	48 701 €	- 118 071 €
RESTES À RÉALISER 2024	6 688 €	54 990 €	+ 114 151 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE PRÉ SOLEIL 2024



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	719 809 €	788 802 €	68 993 €	17 621 €	86 614 €
INVESTISSEMENT	50 164 €	47 426 €	- 2 738 €	65 394 €	62 655 €
RESTES À RÉALISER 2024	0 €	0 €	+ 149 269 € Résultat après financement des restes à réaliser		



* Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

RESSOURCES HUMAINES

Composé de 3 agents à temps complet et temps non complet : Responsable du service, gestionnaire carrière/paie ainsi qu'une assistante, le service Ressources humaines est commun à la CCHMV et au CIAS HMV.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Revalorisation des rémunérations**
 - ➔ Attribution de 5 points d'indice majoré au 1^{er} janvier 2024 (décret n° 2023-519 du 28 juin 2023) pour l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et agents contractuels)
- Évolution à la hausse de la participation à la protection sociale complémentaire des agents pour le risque « **santé** » à compter du 1^{er} janvier 2024
- Évolution à la hausse de la participation à la protection sociale complémentaire des agents pour le risque « **prévoyance** » à compter du 1^{er} janvier 2024
- Instauration de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat - versement aux agents éligibles en avril 2024
- **Organisation des services**
 - ➔ Évolution de l'organigramme des services de la CCHMV - Nouvelle organisation et création des Pôles :
 - o Tourisme – Loisirs – Culture – Mobilité
 - o Habitat – Immobilier de loisir
 - o Équipements sportifs
 - ➔ Évolution de l'organigramme des services du CIAS HMV - Nouvelle organisation des Pôles :
 - o Cuisine centrale
 - o Personnes âgées

« Notre communauté de communes, et son CIAS, sont devenus avec plus de 100 personnes des employeurs importants du territoire. Le service RH s'occupe de la gestion des paies, des absences et des carrières des agents, des contrats de travail, de la sécurité et de la formation. Le CST (Comité Social Territorial) composé de personnel et d'élus favorise la gestion locale et les rencontres régulières avec les représentants du personnel. »

Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

PERSPECTIVES 2025

- Travail en cours pour faire évoluer le régime indemnitaire (RIFSEEP) et notamment l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), nouvelle grille de cotation à élaborer
- Travail à mener pour la mise à jour du règlement relatif au temps de travail des deux structures

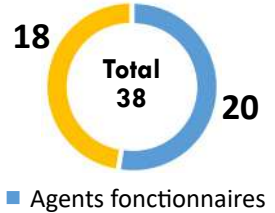


Un nouveau temps d'échanges sera mis en place en 2025 pour toujours plus de transversalité. Le but étant de renforcer l'interconnaissance entre les établissements CCHMV et CIAS HMV et entre les services.

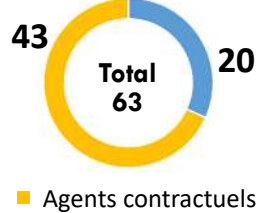


CHIFFRES CLÉS

Effectifs au 31 décembre 2024 (CCHMV)



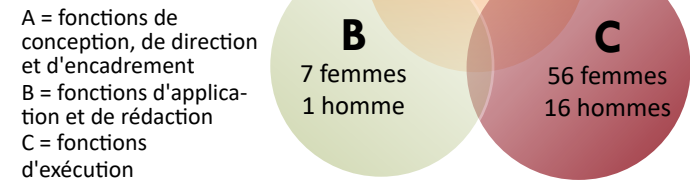
Effectifs au 31 décembre 2024 (CIAS HMV)



Répartition des effectifs (titulaires et contractuels CIAS et CCHMV)



Répartition des agents par catégorie (CIAS et CCHMV)



Répartition femmes / hommes / filière (CIAS et CCHMV)



Les agents du service Moyens Généraux – Accueil – France Services assurent l'accueil des habitants et touristes à la recherche de services et d'informations : activités et associations du territoire, informations sur la vie locale, actualités touristiques, France Services (soutien aux démarches administratives), service de billetterie disponible pour les associations, ... Ils travaillent également en transversalité avec tous les services de la CCHMV et du CIAS HVM en appui administratif et logistique. Cela inclut la gestion des installations (sécurité et conformité des locaux) ; la gestion des ressources matérielles (acheter, stocker et distribuer les fournitures et équipements nécessaires au fonctionnement quotidien : matériel de bureau, informatique, téléphonie, mobilier...) ; service logistique (apporter un appui aux services lors de grands événements ou réunions) ; gestion du service entretien des locaux ; gestion des plannings de réservations (salles, véhicules...).



CHIFFRES CLÉS

731 demandes à l'accueil France Services en 2024 dont :

- **170** pour une utilisation du matériel informatique à disposition dans l'EPN
- **561** rendez-vous physiques qui ont eu lieu en majorité sur les thématiques suivantes : Assurance Retraite, Impôts, CAF, Permis de conduire



Quels services sont disponibles à la Maison Cantonale ?

🏠 **Un lieu d'accueil et de ressources en faveur des habitants** à la recherche d'informations : activités et associations du territoire, actualités touristiques, vie locale, transport à la demande...

🏠 **Un service aux associations** : billetteries, impressions, copies, prêt de minibus, prêt de grilles d'expositions, scène roulante et praticables...

🏠 **Une France Services où les agents d'accueil de la Maison Cantonale vous accompagnent** sur rendez-vous dans vos démarches administratives et numériques en lien avec les différents partenaires nationaux France Services (rendez-vous possibles sur Val-Cenis Lanslebourg). Mais aussi des partenaires locaux qui assurent des perma-

nences au sein de la MC.

🏠 **L'Espace Public Numérique (EPN)** où des ordinateurs et espaces de bureau sont en libre-service pendant les horaires d'ouverture de la MC.

🏠 **Un lieu d'accueil des touristes et visiteurs**, qui viennent y trouver de nombreuses informations pendant leur séjour en Haute Maurienne Vanoise.

🏠 **L'Espace Habitat HVM** animé par les agents du Pôle Habitat – Immobilier de loisir de la CCHMV. Un lieu de ressource et de rencontre permettant à tous d'obtenir les informations les plus complètes en lien avec les différentes thématiques de l'habitat.

🏠 **Des espaces de travail collaboratifs** : une grande salle de réunion au

rez-de-chaussée (modulable et équipée pour des visio-conférences), un espace de travail mutualisé dans l'Espace Habitat HVM et un bureau

mutualisé qui accueille entre autres les permanences de nos partenaires locaux (Mission Locale, Asder, etc.).

🏠 **Le service Enfance du CIAS HVM.**

Au total ce sont plus d'une trentaine d'agents, de la CCHMV et du CIAS, qui travaillent dans les locaux de la Maison Cantonale. Locaux qui ont été pensés dans un souci de modularité, d'optimisation des différents espaces et de meilleure gestion des flux du public et du personnel.

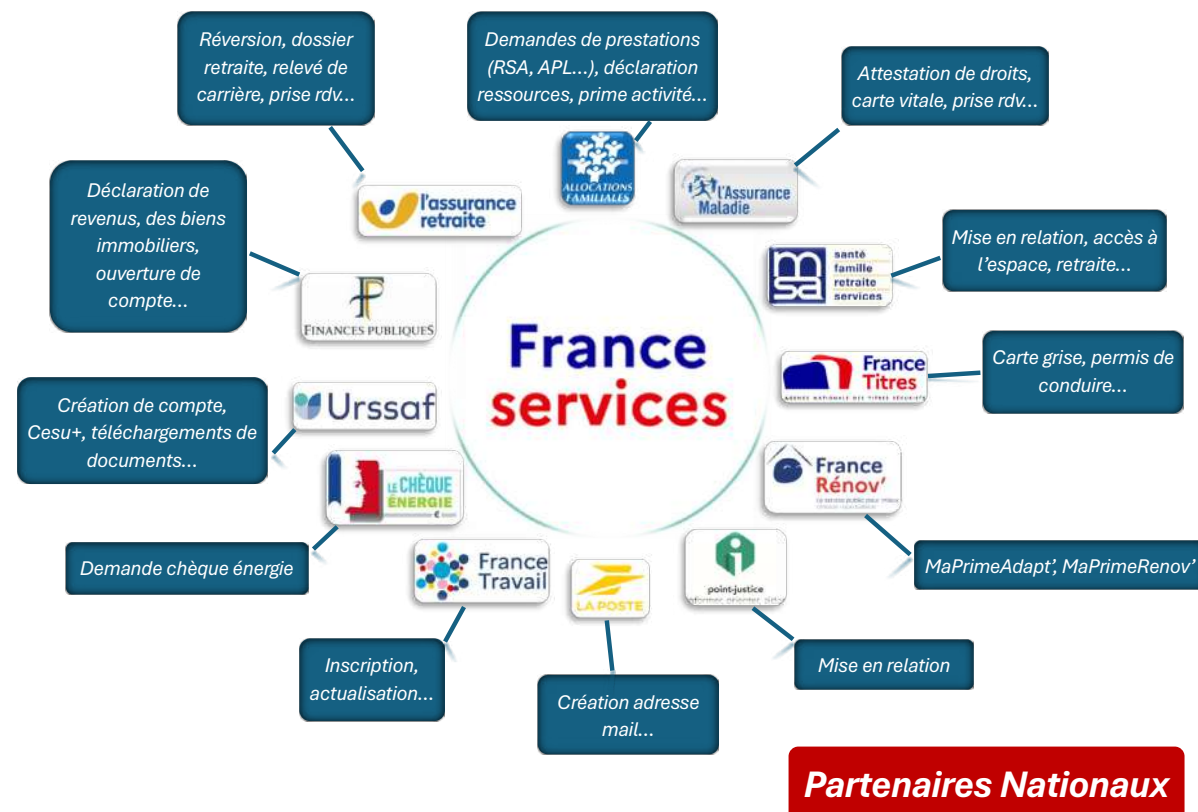
Maison Cantonale
9, place Sommeiller - 73 500 Modane

N° téléphone : 04 79 05 26 67

Ouvert du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
(sauf le vendredi après-midi)
En période estivale
Ouvert le vendredi et samedi toute la journée

Annexe Val-Cenis
6, rue Napoléon - 73 480 Val-Cenis
Lanslebourg

Les agents d'accueil de la Maison Cantonale vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives et numériques en lien avec les partenaires nationaux suivants :



Les partenaires locaux qui effectuent des permanences à la Maison Cantonale :



Retrouvez toutes les informations sur la page :
cchautemaurienne.com/maison-france-services ou bien au 04 79 05 26 67



COMMUNICATION

Quel point commun entre ces services de la CCHMV : Tourisme, Loisirs, Culture, Mobilité, Artisanat, Commerce et Industrie, Habitat, Environnement, Action sociale ? Tous ont besoin d'informer et de communiquer sur leurs actions et projets en faveur de la population et du territoire. C'est là qu'intervient le service Communication, qui déploie ses ressources et ses moyens de diffusion : site internet, réseaux sociaux (Facebook, Panneau Pocket, LinkedIn, bientôt Instagram), publications imprimées, relations presse. Un service pour porter haut la voix du territoire.

FAITS MARQUANTS 2024

- La refonte de la maquette du journal Terra Modana
- Un secteur édition très productif
- Les suites de l'éboulement dit de "La Praz"
- La création du logo de l'Espace Habitat HMV
- Le relooking des logos CCHMV et CIAS HMV
- Le Salon de l'Artisanat Mauriennais
- La campagne fructueuse pour le "solde de la Taxe d'apprentissage"
- Les premiers tournages vidéos du service

L'accessibilité à la Haute Maurienne Vanoise est un axe fort de la communication du territoire depuis l'éboulement du 27 août 2023 à La Praz. Le retour des TGV français et Frecciarosia italiens à Modane, ainsi que des TER Chambéry-Modane est à marquer d'une pierre blanche, ainsi que la réouverture de la RD 1006, mais il faudra maintenir la focale de la com' sur ces sujets, au côté des élus du territoire : un fil rouge pour l'avenir, afin de conserver larges les accès à la Haute Maurienne Vanoise.

Le service com' de la CCHMV se montre également bien présent et actif sur les événements importants mis en place par la Communauté de communes, tel le Salon de l'Artisanat Mauriennais, ou les Assises du Tourisme, contribuant à leur réussite.

Au quotidien, et toute l'année, la com' c'est aussi et surtout la relation avec les services de l'intercommunalité : ici une campagne réseaux sociaux pour soutenir le covoiturage dans le cadre de la décarbonation de la Mobilité (Service Mobilité), là une affiche et des posts Facebook pour le soutien à la scolarité (CIAS HMV), ici une campagne multisupport pour la réouverture annuelle de la piscine intercommunale de Modane (Pôle Équipements sportifs), là encore - et la liste n'est pas exhaustive - un flyer, une page Internet et des posts pour faire connaître le cadre de vie de la résidence Pré Soleil (Pôle Personnes Âgées).

La com' c'est le faire-savoir des actions et projets de l'intercommunalité, toujours sur la brèche !



Atelier de groupe avec les responsables de Pôles de la CCHMV et du CIAS dans le but d'établir un cahier des charges sur la refonte du site internet, avec l'aide de La Bonne Agence.



Une nouvelle maquette appréciée !

PERSPECTIVES 2025

- La refonte du site www.cchautemaurienne.com
- La création d'une page Instagram Culture
- Le maintien de la dynamique du secteur édition
- Le renforcement / renouvellement des partenariats avec Maurienne TV et Radio Oxygène
- La mobilisation de la com' autour des projets des services : Coopération franco-italienne, Habitat, Activités de pleine nature, Mobilité, Patrimoines...

« Communiquer, ce n'est pas seulement transmettre des informations, des messages à travers les différents médias ; c'est avant tout expliquer, partager le dynamisme de notre territoire à travers toute sa diversité. »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

CHIFFRES CLÉS

Les éditions imprimées

- 20 ans, l'âge du journal Terra Modana HMV
- 11 éditions du journal de territoire
- 1 rapport d'activités de 50 pages
- 2 agendas pOp (patrimoines)
- 2 agendas Scènes Estivales/Hivernales
- 12 Gens d'HMV (com' interne services)

7 117 €
Montant du solde de la Taxe d'apprentissage récolté en faveur de la Structure Information Jeunesse du territoire, grâce à une com' soutenue

Les éditions numériques

- 8 vidéos tournées et montées en 2024
- 118 publications sur l'application Panneau Pocket CCHMV Haute Maurienne Vanoise
- 56 publications LinkedIn
- Page Facebook : 4 400 abonnés, soit +14% par rapport à 2023
- 722 publications en 2024
- 3 000 mentions J'aime de la page

CCHMV Vidéo



Votre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par l'exercice de ses domaines de compétences (voir ci-dessous), la CCHMV œuvre aux côtés de ses partenaires dans de nombreux champs d'actions : améliorer le cadre de vie, l'offre culturelle et l'environnement des habitants ; promouvoir la destination touristique et ses stations, accueillir les clientèles touristiques ; soutenir et développer les principales activités économiques, notamment commerciales, artisanales et agricoles ; venir en appui aux familles, aux jeunes et aux personnes les plus fragiles. Des compétences qui sont exercées au quotidien par les services.

SES COMPÉTENCES

Aménagement de l'espace

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Développement économique et touristique

Politique du logement et du cadre de vie

Protection et mise en valeur de l'environnement

Assainissement collectif

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Création et gestion d'une Maison de Services au Public (MSAP)

Domaine skiable

Lutte contre l'incendie

Action sociale d'intérêt communautaire

Développement culturel

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

À travers des établissements tels que la piscine intercommunale de Modane ou le gymnase des Terres Blanches, le Pôle Équipements sportifs offre aux habitants des activités pour tous.

FAITS MARQUANTS 2024

- Ouverture de la piscine intercommunale de Modane du 23 avril au 31 octobre 2024
- De nouvelles animations :
 - Défi 3 heures natation
 - AquaGame (mis à disposition gracieusement par Max Vince, créateur des Escape Games United Val-Cenis)
- Acquisition de 3 nouveaux aquabikes
- Mise à disposition du gymnase des Terres Blanches toute l'année sauf durant le mois d'août et durant les 2 semaines de fêtes de fin d'année pour cause d'entretien

OUVERTURE DE LA PISCINE DU 23 AVRIL AU 31 OCTOBRE 2024

La piscine intercommunale de Modane a proposé de multiples activités tout au long de la saison : bassins aquafun, séances aquaforme, aquafitness, aquapalm, école de natation, leçons particulières, petits nageurs 3-5 ans, ... Des créneaux dédiés aux clubs et intervenants locaux : Club Nautique Vanoise, Maurienne Séniors, Sapeurs Pompiers, professionnels de santé, organismes de formation ...

ainsi qu'à des clubs sportifs extérieurs au territoire (Ligue Grand Est de Triathlon, SOC Chambéry...). Les bassins sont également adaptés à la demande de la clientèle : bassins aquafun, couloirs de nage. La saison s'est clôturée le 31 octobre par un après-midi ludique avec la participation du service jeunesse du CIAS HMV.



Journée de fin de saison



PERSPECTIVES 2025

- Ouverture prévisionnelle de la piscine le 1^{er} avril 2025



Animation "Réveil aquatique en musique" le 06 octobre 2024 :

- 13 participants à la séance
- 154,60 € récoltés au profit de l'association Octobre Rose.



Défi 3h de natation réalisé par Marie-Fanny Rigolet (7,5 km), accompagnée par un relais de 3 jeunes du Club Nautique Vanoise (6,050 km), des nageurs accompagnateurs (4,5 km) et des supporters autour du bassin.

CHIFFRES CLÉS

DE LA PISCINE

167 jours d'ouverture soit **843** heures
4 maîtres-nageurs (surveillance et enseignement) sur l'ensemble de la saison + **1** renfort sur juillet-août
2 personnes en charge des encaissements et du ménage + **1** renfort sur juillet-août
20 216 entrées comptabilisées en caisse
4 307 scolaires & **1 532** collégiens
70 000 € de chiffre d'affaires dont **5 000 €** par la présence de stages

DU GYMNASÉ

36 semaines d'utilisation par le Collège, les sections ski-études et l'UNSS
50 semaines d'utilisation par les associations locales à raison d'environ 50 heures par semaine : Tennis, Club Gymnique, Volley, Taekwondo, Badminton, Judo, SASSON, Jeet-kido, Vita'forme, Administration des Douanes, Pompiers.

COORDINATION ET PILOTAGE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Le Pôle Tourisme Loisirs Culture et Mobilité poursuit sa structuration en complémentarité avec les autres Pôles de la CCHMV. Avec une approche transversale, il développe des projets, actions et services visant à répondre aux besoins des usagers, afin de renforcer l'attractivité touristique et résidentielle. Toutefois, la stratégie d'attractivité touristique demeure pilotée en étroite collaboration avec l'Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise.

FAITS MARQUANTS 2024

- Organisation des 2^{èmes} Assises du Tourisme en Haute Maurienne Vanoise
- Organisation des ateliers "Fresque du Climat" et "2 tonnes" à destination des citoyens
- Prospection pour la mise en place de l'observatoire de la transition du tourisme en Haute Maurienne Vanoise

ORGANISATION DES 2^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME EN HMV

170 acteurs publics et privés du tourisme se sont rassemblés vendredi 29 novembre 2024 à l'Espace Val Cenis Vanoise de Lanslebourg pour la 2^{ème} édition des Assises du Tourisme en Haute Maurienne Vanoise : collectivités, domaines skiables, Parc national de la Vanoise, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités... Une journée sous le signe de la prospective et de la participation collective, avec une mise en perspective du tourisme au regard du contexte planétaire, des tables rondes, des ateliers participatifs portant sur quinze thématiques, dont **120 idées d'actions** sont ressorties et sont aujourd'hui en cours

d'analyse au regard de leur opportunité et faisabilité. Pour l'occasion, la CCHMV a créé la série **"Inspirations HMV"** comme des portraits d'acteurs publics et privés de HMV.

➤ À retrouver en intégralité sur notre chaîne YouTube :



➤ (Re)Vivez cette journée du 29 novembre grâce aux replays compilés sur notre chaîne Youtube :



PERSPECTIVES 2025

- Analyser, identifier les porteurs, choisir et prioriser les 120 idées d'actions issues des ateliers des Assises du Tourisme en HMV
- Poursuivre les ateliers "Fresque du Climat" et "2 tonnes"
- Organiser des ateliers et conférences thématiques pour informer, sensibiliser, inspirer et stimuler l'innovation
- Structurer l'observatoire de la transition du tourisme en HMV

CHIFFRES CLÉS

170 participants & **10** intervenants aux Assises du tourisme 2024 dont :
3 conférences plénières ; **2** tables rondes ; **15** ateliers
22 épisodes tournés dans le cadre de la série **"Inspirations HMV" Saison 1** réalisée par Mountain Change Makers
7 ateliers "Fresque du Climat" ; **7** ateliers "2 tonnes"
120 citoyens participants à ces 14 ateliers

« Parce qu'elle est une source de revenus majeure pour notre territoire et ses habitants, l'activité touristique est scrutée de très près par la VP Tourisme et travaillée en lien étroit avec l'Office de tourisme HMV. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN

"FRESQUE DU CLIMAT" ET "2 TONNES"

À travers un jeu de cartes, l'atelier **"Fresque du Climat"** explique les causes et conséquences du changement climatique en 3 heures. **"2 tonnes"**, est un atelier immersif qui permet de comprendre comment

agir individuellement et collectivement pour viser 2 tonnes équivalent CO2 par habitant en 2050. 14 ateliers ont été organisés dans les différentes communes de la vallée pour informer, sensibiliser et inspirer.



ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

À l'origine très orientée vers les publics touristiques, l'intervention du service APN se transversalise. Les APN font bel et bien partie du cadre de vie des habitants et constituent un vecteur puissant d'attractivité territoriale.

FAITS MARQUANTS 2024

- Préparation du projet de tour d'agglomération "Modane - Fourneaux vues d'en haut"
- Requalification de l'offre des balades hivernales : harmonisation du balisage en HMV
- Création d'un plan de jalonnement des itinéraires de randonnée pédestre estivale à l'échelle HMV
- Conception du Bike Park de Fourneaux et de l'Espace slopestyle d'Aussois : *recrutement des entreprises et phase de conception*
- Entretien des sentiers : de nombreux dégâts ont été constatés suite aux crues du printemps et de l'automne sur le réseau

MODANE - FOURNEAUX VUES D'EN HAUT

Création d'un parcours pour vététistes, randonneurs et trailers de tous niveaux.

Le 5 décembre 2024, un atelier de concertation a permis de finaliser le parcours et les contenus de valorisation pour les aménagements du sentier. Le recrutement des entreprises a été lancé pour réaliser trois prestations clés : la concep-

tion et fabrication du balisage PDIPR¹, l'aménagement et la sécurisation du sentier, et la conception des panneaux d'information. L'objectif est de mettre en œuvre ces actions entre avril et juin 2025. Le projet permettra d'améliorer l'expérience client pour les piétons comme pour les vététistes.



Un projet 100% collectif, coordonné par la CCHMV

PLAN DE JALONNEMENT

Ce projet de fond vise à améliorer l'expérience des pratiquants en révisant l'ensemble de la signalétique de randonnée pédestre estivale. **Plus de 1 000 poteaux seront relookés** pour harmoniser les directions, les indications de temps et de distances. **Un diagnostic complet des 800 km de sentiers** inscrits au PDIPR¹ de HMV a été réalisé afin de concevoir un organi-

gramme de signalétique et des fiches d'implantation, garantissant ainsi une meilleure lisibilité et une navigation optimisée pour les randonneurs.



Espace slopestyle et Bike Park Fourneaux avant travaux

PERSPECTIVES 2025

- Aménagement et balisage "Modane - Fourneaux vues d'en haut"
- Requalification de l'offre des balades hivernales : refonte des parcours et création d'un nouveau carto-guide
- Réalisation du Bike Park de Fourneaux et de l'Espace slopestyle d'Aussois : *phase de réalisation*
- Conciliation des usages : mise en place des dispositifs sur le secteur Mont Cenis et poursuite de la concertation

REQUALIFICATION DE L'OFFRE DES BALADES HIVERNALES HMV

Le projet de redéfinition de l'offre "balades hivernales" entamé en 2024 vise à diversifier l'activité hors-ski en valorisant les balades piétons-raquettes. Après un diagnostic de terrain et des ateliers de priorisation, l'harmonisation du balisage et la création de panneaux d'information seront réalisées. La

signalétique sera revue et corrigée, renforcée par un nouveau carto-guide. Ce projet contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à répondre aux enjeux de transition. Il fera l'objet d'une demande de labellisation auprès du Département dont pourrait découler une subvention liée à une inscription au PDESI².



« Les APN évoluent, se diversifient et gagnent les milieux urbains de Modane-Fourneaux. Nos espaces et chemins s'adaptent à cette évolution. Pouvoir réviser comment s'orienter et respecter l'espace naturel en HMV est au cœur de notre politique. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN

CHIFFRES CLÉS

249 500 € TTC coût de l'entretien des sentiers rando et VTT

227 036 passages sur les 12 écompteurs installés sur les itinéraires de randonnée pédestre et VTT (soit -7%)

3 209 guides rando-trail vendus

303 topoguides VTT vendus

34 151 € de recettes totales des ventes de documents d'information

¹Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
²Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux APN

CULTURE & CINÉMA

La mission principale du service est de favoriser l'accès à la culture et la pratique artistique sur le territoire à travers des actions de programmation (spectacles, cinéma...) de valorisation des événements culturels, de pilotage d'actions de médiation (ateliers...), tout en fédérant les partenaires du territoire autour de projets communs.

FAITS MARQUANTS 2024

- Représentation du spectacle « Les 3 brigands » de la Compagnie Les Petites Don Quichotte, à la Salle Fabrice Mequiot, pour tous les élèves de CP, CE1 et CE2 du territoire - *représentations accompagnées d'ateliers avec Adrien René (illustrateur BD) dans les écoles de Modane et Val-Cenis Bramans*
- Représentation du spectacle « Léon » à la Salle Fabrice Melquiot et à l'Auditorium Laurent Gerra pour tous les élèves de CM1 et CM2 - *suivis d'ateliers animés par le comédien dans les écoles de Val-Cenis Lanslevillard et Aussois*
- Soirée Concerts en partenariat avec l'USM Foot
- Semaine italienne en octobre 2024
- Lancement du projet **CAP'HANDI !** - fil rouge de la programmation culturelle de la saison 2024/2025, en partenariat avec le Syndicat du Pays de Maurienne, le GRAC, et l'ensemble des partenaires du Comité d'Action Culturelle
- Réflexion sur le projet de redynamisation du cinéma en Haute Maurienne Vanoise - *projet de travaux de modernisation des bâtiments, d'optimisation de la programmation et de l'expérience vécue par les usagers*



Atelier avec le comédien du spectacle « Léon » à l'école d'Aussois



Découvrez le retour en images de l'édition 2024

PERSPECTIVES 2025

- Programmation du spectacle « FLUO » de la Compagnie Comme tes pieds pour les élèves de CM1/CM2 à la Salle Fabrice Melquiot et du spectacle « LOULOU » pour les élèves de maternelles, CP, CE1 et CE2 à l'Auditorium Laurent Gerra
- Poursuite du projet de redynamisation du cinéma en Haute Maurienne Vanoise
- Création d'une page Instagram pour tout savoir sur la vie culturelle du territoire (spectacles, patrimoine, cinéma...)
- Organisation de l'Automne italien qui débutera dès le mois de septembre 2025
- Le projet **CAP'HANDI !** se poursuit en 2025 avec un programme qui s'enrichira au fil de l'eau ...



Projection du documentaire "La brigade extraordinaire" à l'Auditorium Laurent Gerra suivie d'un temps d'échanges, dans le cadre de CAP'HANDI !

CHIFFRES CLÉS

11 222 spectateurs dans les cinémas de L'Embellie à Fourneaux et La Ramasse à Val-Cenis Lanslebourg en 2024

7 355 entrées à L'Embellie

3 867 entrées à La Ramasse

438 élèves du CP au CM2 ont assisté à un spectacle scolaire programmé par la CCHMV

1 368 scolaires ont assisté à une séance « École et cinéma » et « Collège et cinéma » à Fourneaux

551 scolaires ont assisté à une séance « École et cinéma » à Val-Cenis Lanslebourg

« Notre objectif, à travers les actions culturelles et le cinéma est de rendre notre territoire encore plus attractif, plus dynamique, tourné vers tous les publics et tous les âges. En avant ! »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Deux projets sont portés par ce service, le premier c'est la mise en valeur du chemin du petit bonheur, ce fameux sentier qui traverse le territoire de Modane à l'Écot (Bonneval-sur-Arc) ; le second c'est une démarche qui valorise les patrimoines de Haute Maurienne Vanoise et qui s'intitule pÔp ! pour passé Ô présent ! Deux nouveaux projets viendront renforcer l'activité en 2025 : la "scénarisation du territoire" et la mise en place d'un réseau des acteurs du patrimoine.

FAITS MARQUANTS 2024

le chemin du petit bonheur

- Clarification de la gestion dans le cadre d'un conventionnement avec les communes concernées
- Compléments sur le balisage et entretien des installations
- Valorisation des animations sur le chemin durant la période estivale

pÔp ! passé Ô présent

- Mise en place d'une programmation d'activités patrimoine en collaboration avec la FACIM (sur les 4 saisons)
- Édition d'agendas pÔp, valorisant les activités liées au patrimoine (FACIM + associations + OT...)
- Confortement des ressources dédiées au patrimoine avec l'arrivée d'un chargé de projets "valorisation du patrimoine culturel"

CHIFFRES CLÉS

le chemin du petit bonheur

187 balises installées

24 mises en peinture (barrières, passerelles, ...)

19 installations réalisées (cabanes, tables de banquets, solarium, ...)

500 bâtons distribués et dissimulés le long du chemin

pÔp ! passé Ô présent

Été (juin à octobre) : environ 550 animations (dont **60 actions** programmées par la CCHMV avec la FACIM qui ont regroupé environ **750** participants)

Hiver 24/25 (décembre à avril) : environ 400 animations (dont **60 actions** programmées par la CCHMV avec la FACIM)



PERSPECTIVES 2025

le chemin du petit bonheur

- Édition d'objets souvenirs
- Facilitation de l'itinérance
- Compléments sur le balisage, et entretien des installations
- Développement des animations sur le chemin durant la période estivale

pÔp ! passé Ô présent

- Poursuite de la programmation d'activités patrimoine
- Renforcement du guide pÔp et du jeu pÔp
- Développement de nouveaux formats de valorisation du patrimoine (podcasts, carte interactive, dépliants, vidéos, randos...)
- Scénarisation du territoire : engagement d'une démarche sur l'identité et la qualité paysagère avec l'ensemble des acteurs
- Réseau des acteurs du patrimoine :
 - Organisation d'un premier forum des acteurs
 - Développement de l'accompagnement des projets de valorisation du patrimoine

« L'année 2024 a conjugué le passé au présent et stabilisé les projets pÔp ! et du chemin du petit bonheur. Notre territoire est désormais ancré dans une dynamique pÔp ! : un regard attentif vers nos racines avec une attention particulière pour le présent et la Haute Maurienne de demain. »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication



Activité Barock'n'roll organisée par la FACIM (été 2024)



Mise en peinture du pont de Bessans (été 2024)



Découvrez le reportage de Maurienne TV #341 sur le chemin du petit bonheur



présent
pÔp!
passé

Patrimoines en Haute Maurienne Vanoise

Les supports pÔp ! (passé Ô présent) vont vous faire (re) découvrir les patrimoines du territoire de façon ludique et sur un ton décalé.

Des forts militaires protégeant les accès à la vallée... des églises romanes et médiévales, des chapelles baroques et des oratoires... des peintures et des gravures rupestres... des souffleries aéronautiques, des télégraphes Chappe ancêtres de nos autoroutes de l'information et un laboratoire sous la montagne étudiant la matière composant l'Univers... Le riche patrimoine du territoire, compte 103 sites répertoriés par pÔp !



Le guide papier

1 carte pour localiser les sites

6 fiches thématiques pour comprendre le territoire

24 fiches patrimoines pour mieux découvrir certains sites



L'agenda

Toutes les dates à venir pour ne rien manquer et vivre pleinement les patrimoines



Le carnet d'adresses

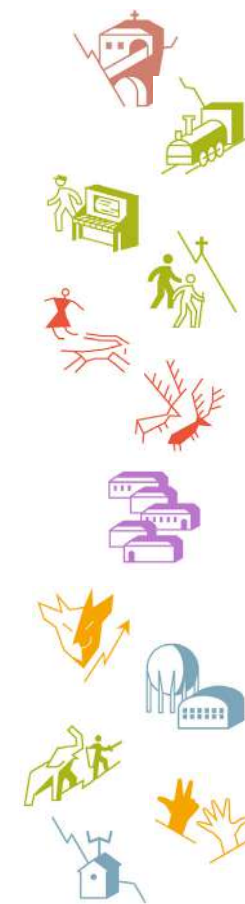
Pour partir à la découverte des patrimoines



Le jeu de société

Avec ce jeu original de 36 cartes, plongez dans l'univers de ce territoire de montagne aux richesses insoupçonnées. Entre moments présents et instants passés, trouvez les mots justes pour emporter les cartes

Supports disponibles dans les Bureaux d'informations touristiques du territoire et à la Maison Cantonale



MOBILITÉ

Le service mobilité s'occupe de l'animation et du pilotage de la politique mobilité et transports en commun de la Communauté de communes, en cohérence notamment avec la stratégie touristique. Il mobilise les différents partenaires (Région, communes, transporteur, etc.) pour assurer la mise en place de la politique mobilité.

FAITS MARQUANTS 2024

- Mise en place du Savoir Rouler À Vélo dans les écoles élémentaires de HMV
- Poursuite du pilotage, aux côtés de la Région AURA, du réseau de transports en commun en HMV - Nouveau service de transport en commun (TC) sur le bas du territoire
- Incitations à la pratique du covoiturage pour les trajets domicile-travail : *La voiture, comme la montagne, ça se partage*
- Diagnostic des points d'arrêt des TC

SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV)

Depuis juin 2024, la CCHMV coordonne le Savoir Rouler à Vélo dans les écoles élémentaires de HMV, avec l'aide de Génération Vélo, des écoles et des moniteurs VTT locaux. **110 enfants** (principalement des CM2 et CM1) **de 4 écoles** (Modane, Aussois, Val-Cenis Lanslevillard, Bonneval-sur-Arc) **ont déjà bénéficié de 10h de cours pour devenir autonomes à**

vélo. Les écoles restantes (Fourneaux, Avrieux, Val-Cenis Bramans, Bessans) participeront au printemps 2025. L'objectif étant de faire bénéficier ce dispositif à tous les enfants de HMV.



DIAGNOSTIC DES POINTS D'ARRÊT DES TC

Le territoire, avec le bureau d'études ATIPY, a réalisé un **diagnostic de 110 points d'arrêt de ses transports en commun** pour mieux répondre

aux besoins des usagers. Des ateliers de design seront organisés pour une mise en oeuvre des nouveaux arrêts en 2025/2026.

INCITATIONS À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

Depuis novembre 2023, la HMV et l'ensemble des territoires de la Savoie ont conclu un partenariat avec BlaBlaCar Daily pour que les trajets en covoiturage réalisés via cette application soient gratuits pour les passagers et que les conducteurs puissent être indemnisés par les territoires.

Grâce à un bilan positif, le partenariat avec BlaBlaCar Daily perdura jusqu'à minimum août 2025. D'autres événements sensiblement similaires à la Quinzaine du covoiturage (organisé en septembre 2024 par la CCHMV) verront le jour pour continuer à promouvoir la pratique du covoiturage !



PERSPECTIVES 2025

- Poursuite du dispositif Savoir Rouler À Vélo
- Mise en place du nouveau modèle pour les transports en commun
- Le covoiturage continue en HMV
- Design des points d'arrêt des TC

«Vu le succès du dispositif d'incitation au covoiturage, il sera reconduit en 2025 pour continuer à développer ce mode de transport ! 2025 sera aussi marquée par la mise en place de nouveaux schémas de transports répondant mieux aux besoins des populations locales et touristiques ! **»**

Eric Felisiak, VP Mobilité

RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN HMV

Cet été, trois lignes de transport ont fusionné pour créer la ligne 1, facilitant les déplacements vers La Norma, Valfréjus, l'Orgère et la Redoute Marie-Thérèse, avec des trajets directs entre l'Orgère et Valfréjus. Le reste du réseau est resté similaire à l'été précédent. Un nouveau modèle de transport en commun devrait être mis en place dès l'été 2025, visant à lever les obstacles à l'utilisation des transports en commun et



CHIFFRES CLÉS

26 602 passagers transportés en TC en période estivale
76 976 passagers transportés en TC en période hivernale
Plus de **6 000** trajets en covoiturage ont été réalisés via BlaBlaCar Daily en HMV et plus de **600** personnes se sont inscrites depuis novembre 2023

TRANSPORT À LA DEMANDE (CIAS)

Le CIAS HMV maintient le service de transport à la demande Je Dis Bus avec quelques aménagements de lignes et de calendrier : pas de service en juillet et août. Le service Je Dis Bus à destination des personnes de + 65 ans continue de fonction-

Je dis BUS!
votre solution mobilité

ner 1 fois par semaine (mardi ou jeudi).

TAXE DE SÉJOUR

La CCHMV a instauré une taxe de séjour au réel sur le territoire depuis 2017. Elle est payée par le locataire lors de son séjour et collectée toute l'année par l'hébergeur qui la reverse 2 fois par an sur une plateforme de télédéclaration dédiée. Les recettes de taxe de séjour participent exclusivement au financement du développement touristique et de l'amélioration de l'attractivité du territoire.

FAITS MARQUANTS 2024

- La CCHMV a lancé une procédure de taxation d'office pour pallier à l'absence de déclaration. *Après plusieurs relances par mail, un premier recommandé de mise en demeure est envoyé. Faute de régularisation, un second recommandé avertit du recours à la taxation d'office. Enfin, sans réponse, un titre exécutoire est émis et transmis par le Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-de-Maurienne.*
- Des contrôles sont désormais effectués par un agent commissionné par arrêté communautaire afin de procéder à la vérification des déclarations produites par les logeurs, les hôteliers, les propriétaires.
→ **Objectif** : *équité sur le territoire pour tous les hébergeurs et les personnes accueillies*

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

- Déclarer son logement avec le Cerfa 140004
- Afficher les tarifs dans l'hébergement
- Faire apparaître la taxe sur les contrats de location et les factures
- Tenir un registre du loueur (sur le site de la taxe de séjour ou version papier) faisant apparaître toutes les informations nécessaires à la déclaration de la taxe
- Collecter, déclarer et reverser la taxe à la CCHMV
- Informer le service de tout changement éventuel : classement, mode de gestion, inscription à une plateforme, vente, arrêt de location...

Catégories d'hébergement	Tarif par nuit et par adulte depuis 2024
Palaces	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé *****	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé ****	1,90 €
Hôtel, Résidence, Meublé ***	1,35 €
Hôtel, Résidence, Meublé ** Villages vacances ***** & ****	1,00 €
Hôtel, Résidence, Meublé * Villages vacances *, ** & *** Chambre d'hôtes / Auberges collectives (refuge, gîte d'étape, auberge de jeunesse)	0,85 €
Camping et aire de caravannage ***, *** & ***** Emplacement aires de camping-cars et parc de stationnement touristiques (par 24h)	0,66 €
Camping et aire de caravannage *, **	0,22 €
Hébergement sans ou en attente de classement (hôtel, résidence, meublé, chalet d'alpage, village, vacance, ...)	5.5% du tarif de la nuitée par personnes (plafonné à 2,50 €)

Le classement en étoiles pour déterminer le tarif est celui d'Atout France seulement. Les labels ne sont pas pris en compte.

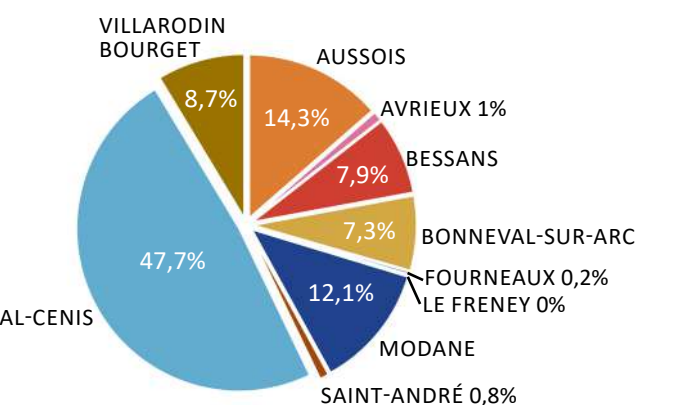
PERSPECTIVES 2025

- Pas de changement de tarifs en 2025
- Réflexions sur la mise place, pour tous meublés touristiques, du régime de changement d'usage et l'obtention d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres. Pour les communes ayant fait ce choix, ce numéro devra obligatoirement apparaître sur chaque annonce publiée sur les plateformes de commercialisation. Les logements connus du service de la taxe de séjour se verront attribuer d'office un numéro via la plateforme. Pour les autres, il faudra se faire connaître auprès du service de la taxe de séjour.
→ **Rappel** : *le logeur n'est que l'intermédiaire entre la collectivité et le client touristique*

CHIFFRES CLÉS

1 736 491 € récoltés au total sur l'année 2024 dont :
1 578 628 € pour la CCHMV
157 862 € reversés au Département de la Savoie (soit 10%)
49 069 lits touristiques sur notre territoire
3 069 300 nuitées en 2024 (+3,3%)

Taxe de séjour 2024 récoltée (Répartition par communes)



À RETENIR

Toute l'année, saisie en ligne et calcul de la taxe sur le compte hébergeur de la Taxe de séjour.
Permanence à la Maison Cantonale à Modane toute l'année et à Val-Cenis Lanslebourg, tous les mardis, durant les 2 périodes de déclaration :
Du 1^{er} au 31 mai pour la période du 1^{er} octobre N-1 au 30 avril
Du 1^{er} au 31 octobre pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre
www.cchautemaurienne.com/taxe-de-sejour-haute-maurienne-vanoise

TOURISME

OFFICE DE TOURISME



Créé en juin 2017, l'Office de tourisme intercommunal de Haute Maurienne Vanoise assure les missions qui lui sont confiées par la CCHMV par voie de délégation de service public. Véritable force exécutive de la CCHMV en matière d'accueil et de promotion touristique, l'OT HMV est aujourd'hui piloté par un PDG, un conseil d'administration et un directeur exécutif. Il intervient sur tout le périmètre du territoire HMV et à l'échelle des 6 stations : Valfréjus, La Norma, Aussois, Val-Cenis, Bessans et Bonneval-sur-Arc.

FAITS MARQUANTS 2024

- Avec 3 069 300 nuitées, c'est la première fois que le territoire dépasse les 3M de nuitées touristiques - *un signe fort de l'attractivité de notre destination*
- Une place de marché de l'OT HMV en pleine progression avec un chiffre d'affaires de 2 886 538 € qui augmente de plus de 20% par rapport à 2023
- Plus de 1 000 articles presse (papier, web, TV, radios) concernant notre destination soit une équivalence publicitaire (si on avait dû payer de la pub pour ces articles) de 11,32M d'euros
- Les services commercial et communication ont fusionné pour ne faire plus qu'un et être plus efficace

PERSPECTIVES 2025

- Logique de consolidation des fortes progressions
- Le travail de la clientèle britannique, belge et hollandaise restera un axe important
- La relation client sera au cœur des préoccupations avec la mise en place d'un CRM efficace
- Les équipes seront formées à l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de chaque service afin de rester compétitif et à la pointe des développements technologiques
- Mise en place d'un plan d'actions efficace découlant du bilan carbone réalisé en 2024 afin que l'entreprise soit la plus vertueuse possible

CHIFFRES CLÉS

4,6 millions de visites sur l'ensemble de nos sites internet
46,3 millions de personnes touchées grâce à l'ensemble de nos réseaux sociaux
110 000 contacts clients en base de données
32% des nuitées touristiques ont lieu l'été (du 15/06 au 15/09)
7 771 pass activités vendus pendant l'été 2024
72 nouveaux hébergements labellisés en 2024 soit un total de **338** hébergements (2 172 lits) labellisés

MÉMO ! LES MISSIONS CONFIÉES À L'OT

- La co-élaboration et le co-pilotage de la stratégie touristique, aux côtés de la CCHMV
- La coordination des acteurs touristiques
- La promotion et la communication touristiques de la destination
- L'organisation d'événements touristiques culturels et sportifs
- La commercialisation de prestations et produits touristiques
- L'accueil touristique
- L'animation touristique
- La gestion de l'information touristique
- L'observation et la veille touristiques

Lien vers le site HMV :
www.haute-maurienne-vanoise.com

Lien vers le site à destination des professionnels du tourisme :
www.haute-maurienne-vanoise.pro



SYNDICAT MIXTE

THABOR VANOISE



Le Syndicat Mixte Thabor Vanoise exerce la compétence « domaine skiable » sur les stations de Valfréjus et La Norma, pour le compte des collectivités locales. Dans cette organisation, la CCHMV contribue financièrement au SMTV pour le domaine skiable de La Norma (voir page 13), et met à disposition un agent du service « Aménagement - Transition écologique » pour le pilotage des investissements.



Délégation Mairie de Modane depuis 2009



Délégation CCHMV depuis 2019



Membres et contributeurs financiers du SMTV :

Mairie de Modane et Département de la Savoie (Valfréjus)
 Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (La Norma)



SMTV contractualise avec la société **SOGENOR** spécialisée dans l'exploitation des domaines skiables qui en assure le **fonctionnement** et verse une redevance

SMTV réalise en direct **l'investissement** domaines skiables : remontées mécaniques, pistes de ski, neige de culture, ouvrages techniques (poste électriques, réseaux, bâtiments)

FAITS MARQUANTS 2024

- Renforcement de l'installation de neige de culture avec un compresseur d'air supplémentaire (132 Kw)
- Remplacement de 4 enneigeurs et fiabilisation du réseau
- Étude de faisabilité requalification piste bleue des Piniers
- Grandes inspections des télésièges Arlette et Repose

PERSPECTIVES 2025

- Grande inspection du télésiège du Clot (appareil de 1985 rénové en 2015)
- Gros entretien ou remplacement de câbles de remontées mécaniques (télésiège Arlette, télésiège Melèzes...)
- Remplacement d'enneigeurs par des modèles à meilleur rendement
- Création de réseaux fibre optique pour relier les équipements

CHIFFRES CLÉS DOMAINE SKIABLE LA NORMA

13 remontées mécaniques au total
1 télécabine ; **5** télésièges ; **6** téléski
1 télécorde et tapis (hors écoles de ski)
209 398 m³ de production de neige de culture durant l'hiver 2023-2024
1 981 220 € contribution versée par la CCHMV
355 092 € redevance versée par l'exploitant SOGENOR



Mise en place de vannes de sectionnement sur les réseaux neige sous la piste des Granges.

« Le SMTV pilote les investissements et la « gestion patrimoniale » afin de pérenniser l'activité des domaines skiables. Cela implique notamment des dépenses de gros entretien qui ne sont pas forcément visibles mais qui assurent l'avenir. »

Gilles Margueron, Président du SMTV

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Améliorer l'attractivité du territoire et des emplois, maintenir un tissu productif, transformer le chantier du Lyon-Turin en opportunité, sont autant de défis et les ambitions que porte la CCHMV dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique.

Ces enjeux ont été traduits en un plan d'actions concret :

- Soutenir et stimuler les filières économiques majeures
- Renforcer l'attractivité : salariés, porteurs de projets, habitants
- Préserver, optimiser et valoriser l'offre foncière et immobilière

FAITS MARQUANTS 2024

Agriculture

- Signature de la nouvelle convention cadre avec le GIDA Haute-Maurienne jusqu'en 2026
- Participation à la stratégie alimentaire Maurienne

Coopération transfrontalière

- Montage de 2 dossiers pour postuler au programme INTERREG ALCOTRA PITer+ des Hautes Vallées 2030

PROGRAMME INTERREG ALCOTRA PITer+

La Communauté de communes HVM a été retenue pour mettre en œuvre deux projets :

► AGIR dans les Hautes Vallées

Projet de coopération et diversification économique : circuits courts, économie circulaire, réseaux d'entrepreneurs, innovation et nouvelles opportunités. Accompagner les entreprises d'un « club climat transfrontalier » dans leur adaptation aux changements climatiques avec :

- de la sensibilisation ;
- des éductours ;
- des formations ;
- des outils ESG ;
- des expérimentations B to B en circuits courts ;
- de l'innovation en zone de montagne (nouvelles pratiques, nouvelles filières, ...).

► VIVRE dans les Hautes Vallées

Bien-être des populations locales : développement d'une culture commune, connaissance mutuelle du territoire transfrontalier, échanges culturels et inclusion sociale. Étudier la mise en œuvre de lieux intergénérationnels et mixité des populations pour :

- Définir des lieux d'accueil et de vie en montagne ;
- Répertorier, concevoir des services dédiés aux seniors, aux familles, aux jeunes et aux saisonniers.

Mettre en place un outil digital transfrontalier pour l'accueil des nouveaux arrivants et qui incite les habitants des Hautes Vallées à la découverte d'activités et à l'échange entre les territoires.



France - Italia ALCOTRA



Cofinancé par l'Union Européenne

Cofinanziato dall'Unione Europea

CHIFFRES CLÉS

7 territoires de montagne forment les Hautes Vallées entre France et Italie

≈ 15 partenaires français et italiens

qui travaillent sur :

Le devenir de l'économie et de la vie en zone de montagne dans tous les domaines d'activités.

Comment bien accueillir de nouveaux arrivants ?

Comment faciliter et inciter à la découverte des territoires ?



PERSPECTIVES 2025

Agriculture

- Poursuite de la mise en œuvre d'actions sur la ressource en eau, l'autonomie fourragère, le développement des circuits courts, la valorisation des agriculteurs, la filière viande de Maurienne, la conciliation des usages du foncier. Il s'agit également d'inciter aux rencontres avec le public et autres acteurs du territoire, d'aider à l'installation, de coopérer avec d'autres territoires pour anticiper l'agriculture de demain face aux changements climatiques

RDV : Comice agricole le 18 mai 2025 à Valmeinier

Coopération transfrontalière

- Mise en œuvre des projets AGIR ET VIVRE avec la présence d'acteurs locaux sur des événements en Italie et inversement
- Mise en œuvre d'un programme à destination des professionnels du territoire qui traite de l'adaptation aux changements climatiques pour les entreprises
- Travail sur un outil digital de découverte du territoire d'un point de vue pratique et ludique pour s'informer, découvrir, se divertir, se déplacer ...
- Explorer, expérimenter des actions relatives à l'inclusion sociale, les circuits courts, la transition climat, la résilience, l'économie circulaire, la décarbonation

SIGNATURE CONVENTION GIDA

6 axes d'orientation :

Axe 1 : Vers une autonomie fourragère et gestion de la ressource en eau

Axe 2 : Optimisation du foncier agricole

Axe 3 : Conciliation des usages

Axe 4 : Stratégies et projets de développement

Axe 5 : Communication et valorisation de l'activité agricole

Axe 6 : Dynamiques et actions collectives (animation et/ou participation)



« L'année 2024 fut marquée par l'inscription de projets transfrontaliers au programme de coopération Interreg ALCOTRA. L'année 2025 est l'opportunité de renforcer les liens entre France et Italie, en mettant en œuvre des projets concrets impliquant les acteurs locaux. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

FONCIER & IMMOBILIER D'ENTREPRISES

En étroite collaboration avec ses communes membres, la CCHMV exerce la compétence d'actions de développement économique et notamment de gestion du foncier et de l'immobilier d'entreprises. Elle est en charge de la création, l'entretien et la gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE commerciales, artisanales, industrielles, ...) afin de faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire. La CCHMV gère :

- 11 zones d'activités, de Saint-André à Val-Cenis
- un hôtel d'entreprises : le Forum Alpium à Modane

FAITS MARQUANTS 2024

- Prolongation de la mise en commercialisation de la Zone d'Activité Économique des Terres Blanches (demandes en cours d'étude pour 2025)
- Mise à jour du panneau d'entrée de zone aux Terres Blanches (installation au printemps 2025)
- Suivi des ZAE et de l'immobilier à vocation économique à travers le logiciel « Solutions et Territoires » et en collaboration avec Auvergne Rhône Alpes Entreprises dans le cadre de « Territoires d'Industrie »
- Inventaire des ZAE de Haute Maurienne Vanoise fourni aux communes du territoire (loi Climat et Résilience – ZAN)
- Limiter l'impact du chantier Lyon-Turin sur le Pôle Industriel du Fréjus et sur la zone d'activités des Glacières à Modane
- Entretien et maintenance sur les différentes ZAE du territoire
- Mise en place de nouveaux services (Food truck, signalétiques, marquage au sol)
- Mise en place d'une commission « développement économique » à échelle Haute Maurienne Vanoise pour travailler sur la vocation des zones et le potentiel immobilier à vocation économique

« Les enjeux liés au Lyon-Turin revêtent une importance majeure pour notre territoire. Saisir toutes les opportunités et limiter les impacts en phase chantier sont autant de points sur lesquels la CCHMV fait preuve de vigilance et d'implication. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

► Zone Napoléon Bonaparte à Val-Cenis Bramans : Réflexions sur un projet hybride pour un bâti exemplaire à vocation artisanale, valorisant les produits locaux et les patrimoines du territoire, en lien avec les chambres consulaires de Savoie

et le projet transfrontalier AGIR / ALCOTRA.

► ZAE des Glacières à Modane : Projet d'affectation des terrains dans le cadre des travaux du Lyon-Turin (investissements à la charge des entreprises).

PERSPECTIVES 2025

- Travailler sur la qualification et vocation des ZAE ayant un potentiel foncier
- Limiter l'impact des installations liées au chantier Lyon-Turin
- Travailler sur la coopération transfrontalière et l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire
- Actions de promotion et de communication sur le foncier et l'immobilier à vocation économique
- Mise en réseau des entreprises et développement de services
- Mise en œuvre d'un programme d'ateliers, formations, séminaires sur les enjeux de la transition climat à destination des entreprises - AGIR ALCOTRA
- Mise en œuvre d'une action collective et coaching individuel sur la décarbonation des entreprises

PÔLE INDUSTRIEL DU FRÉJUS ET LYON-TURIN

Le chantier du Lyon-Turin (TELT CO5) a démarré le 15 janvier 2025, avec plusieurs conventions d'occupation du domaine public à finaliser. Un suivi de la circulation et du stationnement est assuré (marquage et signalétique). Des négociations sont également menées pour limiter les impacts sur

les entreprises historiques du Pôle (Filtech France, Doppelmayr) et les riverains.



Filtech France

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants : En partenariat avec Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, cette soirée informe les nouveaux arrivants sur les services locaux et vise à développer un outil digital pour découvrir les activités et loisirs de HVM et alentours.



Nouvel arrivant en Maurienne BIENVENUE ! Venez découvrir ce que le territoire peut vous offrir !

CHIFFRES CLÉS

11 Zones d'Activité Économique représentant :

35,5 hectares ; 586 emplois ; 1,3 ha de réserve foncière ; 92 établissements (dont 4 de plus de 50 salariés) ; 30% de l'offre foncière de la Maurienne

SALON DE L'ARTISANAT MAURIENNAIS 2024

La CCHMV porte depuis 2019 l'organisation du Salon de l'Artisanat Mauriennais, évènement économique phare de la vallée. Organisé tous les deux ans, il est aujourd'hui une vitrine du territoire. Ce Salon a pour vocation de mettre en avant les savoirs et savoir-faire de nos artisans. Nos artisans, spécialisés dans le bâti traditionnel, la rénovation et le travail du bois, mettent leur savoir-faire à votre service. Artisans d'art, artisans de bouche et producteurs vous offrent des créations uniques et savoureuses.

FAITS MARQUANTS 2024

- Une belle 8^{ème} édition
- Les 21 et 22 septembre 2024 sur le site de la Redoute Marie-Thérèse à Avrieux
- Mise en exergue des artisans de Maurienne
- Découverte de SAVOIR FAIRE dans différents domaines d'activités tels que la bâti, la rénovation, les produits locaux, la gastronomie et l'artisanat d'art

PERSPECTIVES 2025

- Faire des reportages sur les artisans locaux et valoriser leurs activités à travers différentes actions de promotion et de communication
- Préparation de l'édition du Salon prévue en septembre 2026
- Réflexion sur le format du Salon, son contenu, son organisation

CHIFFRES CLÉS

133 personnes présentes à l'inauguration

87 exposants au total répartis entre le chapiteau, la Redoute Marie-Thérèse et en extérieur (accueil et fosses)

35 animations liées à la gastronomie, au bâti, aux arts et au développement durable ainsi qu'un espace « enfants » dédié

3 838 visiteurs sur le Salon soit quasiment le même chiffre qu'en 2022 (3 976)

1 231 tickets de tombola distribués

20 « boîtes à souvenirs des artisans de Maurienne »
vendues dans le cadre de l'opération Restos du Coeur soit

250 € de recettes

600 visiteurs au Musée de la Redoute Marie-Thérèse

817 personnes ont emprunté les navettes gratuites (contre 978 en 2022)

100 enfants ont participé aux activités du Salon

89 enfants ont participé au concours de dessin

40 personnes sont venues en mobilité douce



LES PME EN HMV : FOCUS SUR L'ARTISANAT

C'est quoi l'artisanat ? Qu'entend-t-on par activité artisanale ? Souvent dans l'imaginaire des gens l'artisanat se résume à un seul type d'activité. Or, l'artisanat regroupe beaucoup d'activités variées et fait partie des forces de notre territoire. 4 grandes familles constituent l'artisanat : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services.

412 entreprises artisanales en HMV
DONT
 37% dans le secteur du bâtiment
 32% dans les services
 17% dans l'alimentation
 14% dans la production/fabrication

Source : CMA AURA 2022



SALON DE L'ARTISANAT

MAURIENNAIS
Une vallée de talents !



**21-22
SEPT.
2024**

**SAM
9H-19H
/
DIM
9H-18H**

FORTS DE L'ESSEILLON - REDOUTE MARIE-THÉRÈSE - AVRIEUX



Fiers de nos artisans 



Portraits des artisans du Salon réalisés par Léna Monteil (stagiaire).
Humaniser l'artisanat local et mettre en avant nos artisans et leur savoir-faire.

La loi NOTRe de 2017 a attribué aux communautés de communes une nouvelle compétence obligatoire relative au développement économique : la "politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire". Cette politique vise à soutenir, dynamiser et renforcer l'offre commerciale, artisanale et de services du territoire. Un manager de commerce accompagne la mise en œuvre de projets tels que : les études et observations des dynamiques commerciales, la redynamisation des centres-bourgs, l'accompagnement des entrepreneurs, l'animation commerciale, ...

FAITS MARQUANTS 2024

- Face aux conséquences de l'éboulement de La Praz du 27 août 2023 sur l'activité économique du territoire, et tout particulièrement Modane et Fourneaux, la CCHMV s'est engagée pour soutenir les commerçants et artisans les plus impactés :
 - Réalisation d'un observatoire de la santé économique des commerçants et des artisans avec la CCI et la CMA
 - Recherche de financements pour déployer un plan de soutien global
 - Animations dans le quartier de la gare de Modane
- Ré-ouverture du restaurant "Les Glaciers" à Val-Cenis Bramans dans le cadre du programme « Ma Boutique à l'Essai »
- Accompagnement individuel de plus d'une vingtaine de commerçants, artisans et porteurs de projets

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

Cette enquête, réalisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie, a eu pour objectif d'évaluer l'impact de l'éboulement de La Praz du 27 août 2023 sur l'activité économique des commerçants et artisans de l'agglomération de Modane-Fourneaux et ses environs.

En synthèse

Les commerces qui habituellement captaient une part non négligeable de clients flânant en attendant leur train, notamment durant la saison d'hiver, ont perdu une part significative de chiffre d'affaires qui contribuait à la rentabilité de leur activité.

L'observatoire a mis en avant :

► la perte des clients venant de Saint-Michel-de-Maurienne et de ses environs, qui ont changé leurs habitudes

de consommation avec la fermeture des axes routiers après l'éboulement ;

► la perte de clients du haut du territoire qui se rendaient dans les magasins en même temps que de conduire leurs enfants étudiants à la gare de Modane.

En conclusion

► Les commerçants et artisans interrogés restent cependant optimistes dans la perspective de la réouverture des lignes ferroviaire - départementale.

► L'observatoire a mis en avant des besoins d'accompagnement en développement commercial, ainsi qu'une problématique de transmission des entreprises qui pourrait avoir un impact à moyen et long termes sur le dynamisme commercial pour l'ensemble du territoire.

PERSPECTIVES 2025

- Grâce à l'obtention de subventions de la part de l'État et de la Région : mise en œuvre d'un plan global de soutien au tissu commercial et artisanal du territoire (accompagnements, diagnostics d'entreprises, formations, organisation d'animations pour le retour des trains à Modane,...)
- Renforcement de l'accompagnement à la transmission/reprise des entreprises
- Accompagnement à la transformation digitale du territoire pour moderniser et booster l'activité commerciale
- Étude pour concevoir des aménagements urbains en Design Actif

LE DESIGN ACTIF C'EST QUOI ?

Le design actif, dont le but premier est d'inciter les populations à bouger et se déplacer de manière active par des modes de déplacement de mobilité douce (marche, vélo, rollers), est une nouvelle façon de redynamiser les espaces publics, en apportant à la fois de la couleur, de la créativité, de la vitalité et de la modernité.

Sans nécessiter de gros travaux de rénovation, le design actif est conçu pour :

- Faciliter les parcours pour tous les piétons et les cyclistes quel que soit leur âge
- Favoriser les accès aux commerces, à la culture et aux services
- Améliorer l'ambiance urbaine pour favoriser la flânerie
- Donner envie de parcourir les espaces publics à pied ou en vélo



CHIFFRES CLÉS

81% des commerçants et artisans interrogés déclarent avoir été impactés par les conséquences de l'éboulement, dont **28%** déclarent avoir été fortement, voire très fortement impactés

25% des commerçants et artisans ont répondu que l'éboulement a remis en cause, ou reporté, certains de leurs projets notamment des travaux de rénovation, de développement de l'activité

« En 2024, l'activité commerciale du territoire a été largement impactée par l'absence de trafic ferroviaire liée à l'éboulement de la falaise de La Praz, en particulier à Modane/Fourneaux. Tout au long de cette période difficile, qui prend fin en ce printemps 2025, la CCHMV s'est tenue aux côtés des acteurs économiques, par de l'accompagnement individuel et par la mise en œuvre d'actions collectives. Une telle situation ne doit pas se reproduire à l'avenir. Le travail va se poursuivre avec tous les acteurs concernés, pour que la gare de Modane conserve son dynamisme et que la circulation routière ne soit plus impactée par les risques d'éboulement. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

PROGRAMME MA BOUTIQUE À L'ESSAI

En mars 2024, la CCHMV a lancé officiellement le programme « Ma Boutique à l'Essai ». L'objectif est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques en permettant aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de lancer leur concept dans les meilleures conditions, tout en bénéficiant d'un accompagnement du réseau de partenaires mobilisés autour de ce projet (CMA, AURA Entreprise, Réseau Initiative, ...). 2 appels à projets ont été lancés simultanément sur la Haute Maurienne Vanoise : à Modane/Fourneaux et à Val-Cenis Bramans.

Pour Modane et Fourneaux, le dispositif s'inscrit dans le plan de lutte contre la vacance commerciale, enjeu du programme « Petite Ville de Demain », dont font partie les 2 communes depuis 2023. Pour le village de Val-Cenis Bramans, l'objectif est de maintenir des commerces de proximité au centre du village, facteurs de lien social et d'amélioration du cadre de vie pour la population locale. Cette dernière opération a été un succès avec la réouverture du restaurant "Les Glaciers" en juillet 2024.



Inauguration du restaurant "Les Glaciers" à Val-Cenis Bramans

MODANE FOURNEAUX EN FÊTE

Le jeudi 1^{er} août, la CCHMV et les commerçants se sont associés pour garder vivant le quartier de la gare de Modane particulièrement impacté par la fermeture de la ligne ferroviaire depuis 1 an. Tout au long

de la journée, des animations ont été organisées chez les commerçants (dégustations, visites, dédicaces, ateliers pour les petits et les grands,...). Le concert le soir a rempli les terrasses des bars et restaurants.

FÊTE DES ILLUMINATIONS

Mercredi 4 décembre, dans le quartier de la gare de Modane, les habitants et commerçants se sont réunis dans une ambiance chaleureuse et conviviale à l'occasion de la fête des illuminations ; un événement pour marquer le lancement des festivités de fin d'année et le début de la saison d'hiver.

Au programme : spectacles, animations pour les enfants, stands gourmands et moments de partage autour d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud. Cette soirée a été l'occasion de renforcer les liens entre les habitants et les commerçants.



Animations lors de la fête des illuminations qui a rassemblé habitants et commerçants devant la gare de Modane



AMÉNAGEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce service mène des projets d'aménagements dans un objectif de transition écologique progressive sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2024

- Lancement des travaux du réseau de chaleur bois-énergie à Val-Cenis Lanslebourg
- Réception des travaux de la piscine intercommunale de Modane
- Installation photovoltaïque à la chaufferie bois de la piscine

PERSPECTIVES 2025

- Mise en service de la chaufferie bois de Val-Cenis Lanslebourg
- Installation de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de La Praz (voir page assainissement collectif)
- Efficacité énergétique : éclairage public basse consommation (ZAE de la Citadelle), actions d'économie d'énergie sur les bâtiments CCHMV (bâtiment Val-Cenis Lanslebourg, cinéma L'Embellie...)

RÉSEAU DE CHALEUR LANSLEBOURG

La CCHMV, en partenariat avec la commune de Val-Cenis, construit une chaufferie biomasse à Lanslebourg, alimentée en bois-énergie local. Elle fournira du chauffage au bâtiment CCHMV (bureaux de l'Office de tourisme), à la Caserne des Pompiers et à l'Espace Val-Cenis Vanoise. À terme, d'autres bâtiments comme la Gendarmerie et ceux de l'OPAC pourront être

raccordés. Les travaux ont commencé en octobre 2024 et la mise en service est prévue pour le printemps 2025.



« En 2024, les panneaux photovoltaïques du Forum Alpium ont produit 29 000 kWh, générant 3 600 € d'économies. En 2025, avec de nouveaux panneaux et la chaufferie bois de Val-Cenis, nous renforçons notre engagement pour une énergie durable et locale. »

Erica Sandford, Conseillère déléguée au Développement durable et environnement

TRAVAUX PISCINE INTERCOMMUNALE

Après deux phases de travaux en 2022-2023 et 2023-2024, la piscine intercommunale de Modane a rouvert fin avril 2024, avec une charpente renforcée, un traitement acoustique amélioré et une déshumidification renouvelée. Le hall des bassins a également été relooké. La CCHMV a investi plus de 900 000 € HT, dont environ 60 % grâce au soutien

de la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin. Une dernière phase de travaux est prévue l'hiver prochain pour finaliser les renforts structurels.



INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après le Forum Alpium fin 2023, la chaufferie de la piscine de Modane a été équipée de panneaux photovoltaïques en 2024, venant compléter l'installation existante depuis 2018. L'électricité produite alimente directement la chaufferie et la piscine, et le surplus de production est utilisé pour les autres bâtiments CCHMV voisins (Maison Cantonale, Gymnase, Cinéma, etc.). Des études sont également en cours pour installer 500 m² de

panneaux photovoltaïques en autoconsommation à la Station d'Épuration de La Praz. Le reste de la surface disponible en toiture (environ 1 500 m²) sera loué à la SEM Savoie ENR pour sa propre centrale PV. Les travaux sont prévus courant 2025.



FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le service aménagement & transition écologique gère les projets de la filière bois-énergie, l'opérationnel étant géré par le service assainissement collectif : réception de grumes, gestion des stocks, organisation des campagnes de broyage, chargement des plaquettes.

FAITS MARQUANTS 2024

- Production de plaquettes bois-énergie sur le site de la STEP à La Praz

PERSPECTIVES 2025

- Projet d'installation d'un anneau de détection du bois mitraillé



Transformation des grumes achetées en plaquettes sur le site de La Praz

CHIFFRES CLÉS

9,33 € : le prix en cts d'€ TTC du kilowatt de chaleur fournie par le réseau de chaleur bois-énergie de la piscine de Modane. Soit presque 2,5 fois moins cher qu'un chauffage électrique, et environ 25% moins coûteux que le fioul (et bien moins émetteur de gaz à effet de serre)

1 tronc d'un m³ = **2,7** MAP (Mètre cube Apparent de Plaquettes, l'unité de volume occupée par du bois décheté dans un mètre cube)

1 390 m³ de grumes achetées pour alimenter la filière bois-énergie de la CCHMV. En provenance de notre territoire (Val-Cenis, Aussois, Modane et Fourneaux) mais aussi (et contraint au vu de la pénurie de bois localement) de plus loin Valloire, Sainte-Marie-de-Cuines, de la vallée des Villards et de Montgilbert

3 200 MAP produit début juin avec les bois achetés en 2023 pour alimenter en 2024 et 2025 les chaufferies et celles des partenaires

ANNEAU DE DÉTECTION DU BOIS MITRAILLÉ

En 2024, la CCHMV a validé l'implantation du projet d'anneau de détection sur le terrain de l'ancien stand de tir de Modane. Ce projet devrait débuter en 2025, avec un budget prévisionnel de 670 000 € HT, financé par la CCHMV.



Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les forêts ont subi les impacts des projectiles, avec des éclats d'obus incrustés dans les arbres. Ces derniers ont continué à croître, mais leur valorisation est impossible sans détection des éclats métalliques. Environ 5 000 m³/an de bois mitraillé de la Haute Vallée de Maurienne pourraient être récoltables avec un détecteur de métaux, permettant une valorisation en bois d'œuvre et un bénéfice carbone important. L'implantation d'un anneau de détection renforcera la filière bois locale et contribuera à la régénération de nos forêts et du stockage du CO2.

« La crise énergétique consécutive à l'invasion de l'Ukraine nous prouve une fois de plus notre trop grande dépendance aux importations d'énergies fossiles, non seulement peu vertueuses mais également responsables en partie du déficit commercial du pays ! Exploiter nos bois, transformer localement, chauffer à moindre coût nos bâtiments collectifs, autant d'actions en faveur de plus de souveraineté ! »

François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP

BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES

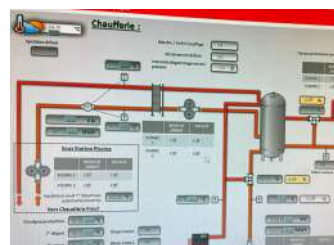
Le service intervient sur les bâtiments du territoire gérés par la Communauté de communes et le CIAS : Maison Cantonale, cinémas L'Embellie et La Ramasse, cantine d'Avrieux, Forum Alpium, piscine intercommunale de Modane, résidence Pré Soleil, chaufferie bois de la piscine et son réseau de chaleur, bâtiment accueil Alzheimer et Établissement d'Enseignement Artistique, Maison des Jeunes, points d'accueil enfance jeunesse. Il gère également tout le parc matériel (véhicules, engins, matériels, scène mobile, ...).

FAITS MARQUANTS 2024

- **Travaux piscine intercommunale de Modane**
 - Mise en place d'un système permettant le renouvellement automatique de l'eau des bains, soit une économie de 6 000 m³ d'eau cette année
 - Reprogrammation et révision de la centrale de traitement d'air (CTA)
 - Mise en service des canons UV sur le petit et grand bains (destructeur de chloramines) pour une qualité d'eau optimale, et formation du personnel
 - Modernisation sur le pilotage de la chauffe des bains et de l'eau chaude sanitaire (ECS) par le logiciel siemens sinco-ic

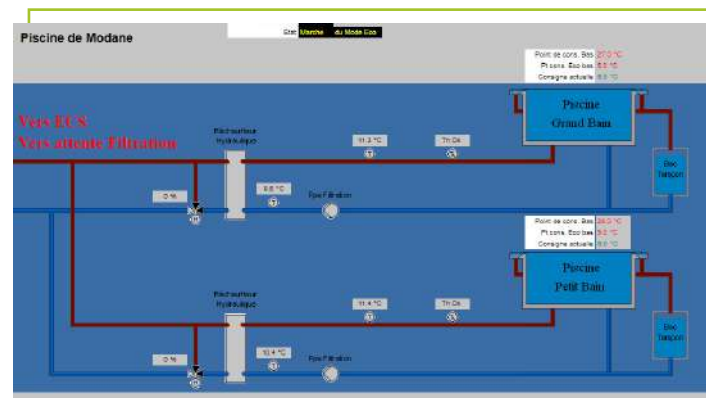
PERSPECTIVES 2025

- Reprise de sol dans des appartements de la résidence Pré Soleil
- Changement des luminaires, passage en LED sur l'ensemble du bâtiment de l'Office de tourisme de Val-Cenis Lanslebourg et changement des menuiseries
- Changement du système d'alimentation des douches de la piscine
- Changement de l'ensemble des vannes du système de filtration de la piscine piloté par une GTC (Gestion Technique Centralisée)



CHIFFRES CLÉS

- 10** bâtiments entretenus par le service, soit **20 000 m²**
- 4** chaudières bois plaquettes
- 1** réseau de chaleur pour chauffer **4** bâtiments
- 1** astreinte **365** jours/an
- 200** heures effectuées en astreinte
- 4** collaborateurs
- 150** heures de formation environ



Logiciel siemens sinco-ic utilisé pour le pilotage et la surveillance de la chauffe des bains, des douches et ECS de la piscine



Un des canons UV mis en place à la piscine pour un nouveau traitement des chloramines de l'eau des bains par ce procédé

Système permettant le renouvellement de l'eau des bains de la piscine

REPROGRAMMATION ET RÉVISION CTA DE LA PISCINE

Mise en place d'un nouveau programme qui a permis de faire fonctionner de manière optimale la CTA (centrale de traitement d'air). De nouveaux réglages ont été réalisés en intersaison et permettent de réaliser une économie d'environ 350 m³ de plaquettes de bois pour cette saison.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exploitation :

- Un réseau de collecte et de transport des eaux usées
- Des postes de relevage (PR) et une Station d'Épuration (STEP) de La Praz (traite les eaux usées de 7 des 10 communes de la CCHMV)
- Une filière bois-énergie
- Une plateforme de déchets verts (pour le compte du SIRTOMM) permettant la fabrication de compost normé pour une redistribution aux communes.

FAITS MARQUANTS 2024

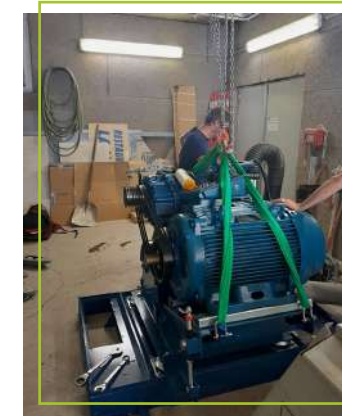
- **Mise en séparatif des réseaux :**
 - Fin travaux Aussois rue de l'Église
 - Fin travaux Modane quartier des Lissières
 - Fin travaux Modane quartier de la Paix
- **Crue de l'Arc en Juin et Septembre 2024 :** mise à l'arrêt d'une grande partie du réseau d'eaux usées pendant les événements
- Démarrage des travaux de mise en séparatif des réseaux de Saint-André La Praz
- Réhabilitation Poste de relevage Saint Gobain
- Réhabilitation Poste de relevage DDE Modane
- Changement d'un surpresseur en compresseur à vis basse pression à la station d'épuration



Crue de l'Arc : trop plein des postes de relevages qui étaient sous le niveau de l'eau



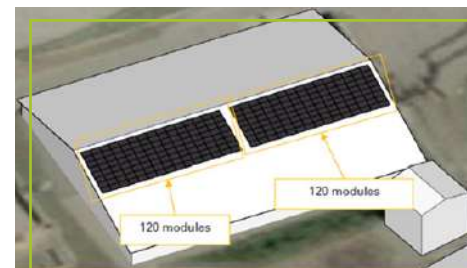
Arrivée et montage du nouveau compresseur à la station d'épuration qui permet un gain énergétique



PERSPECTIVES 2025

- Pose de panneaux photovoltaïques sur les hangars de compostage de la STEP
- **Plan pluriannuel de travaux de mise en séparatif :**
 - Aussois secteur de La Place
 - Modane Hauts de Loutraz
 - Poursuite des travaux Saint-André La Praz
- Fin schéma directeur assainissement CCHMV
- Fin étude pour le transfert de la compétence Assainissement (date butoir au 1^{er} janvier 2026)
- Visites de la STEP par les écoles élémentaires (CM1 et CM2) des communes raccordées

Projet de panneaux photovoltaïques : rentabilité sur 2 ans grâce aux subventions et à l'autoconsommation sur la STEP et l'ensemble des postes de relevage



« **2** 025, enfin une année de stabilité pour le prix de l'assainissement intercommunal, et cela n'empêche pas le confortement et la réhabilitation de nos équipements et la bonne collaboration avec les communes membres désireuses de mener des travaux d'amélioration des voiries et des espaces publics pour lesquels nous assumons les dépenses liées à la compétence ! »

François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP

CHIFFRES CLÉS

- 86** kms de réseau : **80** kms de réseau EU strict et **6** kms de réseau unitaire
- 17** postes de relevage
- 1** station d'épuration de **29 700** EH (Équivalent Habitant)
- 553 981** m³ d'eaux usées traitées à la STEP en 2024
- 581,2** tonnes de boue brute produite en 2024

HABITAT ET IMMOBILIER DE LOISIR

Le nouveau Pôle Habitat et Immobilier de Loisir (HIL) et son Espace Habitat HMV sont dédiés à l'habitat sous toutes ses formes : logement des habitants permanents, immobilier de loisir (logements à vocation touristique), hébergement des travailleurs en mobilité sur le territoire (travailleurs saisonniers, salariés du chantier Lyon-Turin).

FAITS MARQUANTS 2024

- Travail sur l'observation de l'immobilier
- Campagne logements vacants
- Animations / événements
- Travail en lien étroit avec les acteurs locaux - Accompagnement et mise en relation des acteurs dans leurs démarches sur le territoire (ICF, OPAC...), suivi des projets communaux
- Accompagnement des usagers dans l'amélioration de leurs conditions de logement - Permanences ASDER / SOLIHA ; campagne de prêts thermokit ; ateliers "bien chez soi"
- Promotion des outils pour loger les travailleurs du chantier Lyon-Turin - Prime Mon Logement Lyon-Turin
- Promotion des outils pour loger les travailleurs saisonniers - ORIS
- Travail sur la rénovation des copropriétés - Conférence ASDER Val-fréjus ; témoignage copro "Les Terrasses" ; participation à des AG de copropriétaires
- Convention avec la commune d'Aussois pour l'ORIL - aide financière supplémentaire de la part de la CCHMV
- Organisation avec la CCI Savoie d'un webinaire sur la création de conciergeries en activité secondaire
- Participation au Salon de l'Artisanat Mauriennais 2024 (y compris CAUE & ASDER)
- Accueil d'usagers au sein de l'Espace Habitat HMV
- Actions de communication
- Construction du réseau professionnel
- Animation de 2 ateliers lors des Assises du tourisme HMV 2024



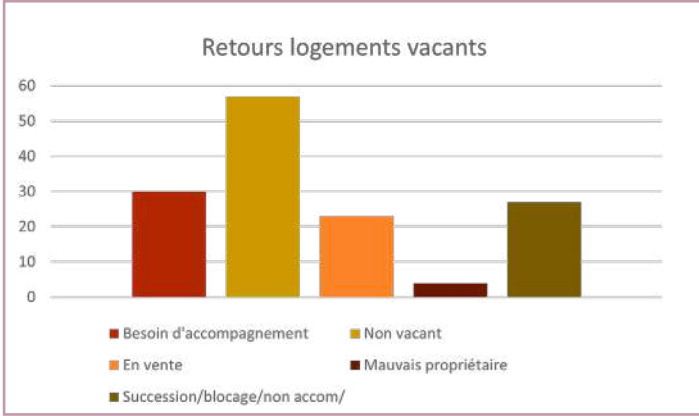
Différentes animations habitat menées en 2024

PERSPECTIVES 2025

- Logements vacants - Définir avec les communes volontaires des "secteurs" où faire un travail de porte à porte pour bien définir la vacance et travailler précisément sur quelques biens identifiés prioritaires
- Travail sur les outils de régulation des meublés de tourisme
- Travail sur une nouvelle organisation territoriale au niveau "Maurienne" pour la rénovation énergétique des logements et autonomie des occupants (SPRH - pacte territorial)
- Continuer la promotion du dispositif Mon Logement Lyon-Turin
- Faire monter en puissance le dispositif ORIS avec une campagne de communication ciblée
- Sensibilisation des copropriétaires à la rénovation énergétique en lien avec les interdictions de location des passoires énergétiques
- Continuité du travail avec l'ADRETS sur la question de la conciliation habitat permanent, saisonnier et touristique en HMV

TRAVAIL SUR L'IMMOBILIER DE LOISIR

Un lien fort est établi avec l'Office de tourisme HMV pour promouvoir le Label « Qualité Confort Hébergement », valorisant 325 hébergements touristiques. La Place de marché recense 1 764 biens en commercialisation.



Le taux de retour sur l'ensemble des deux campagnes de logements vacants est de 32%. Celles-ci ont permis de déclencher des ventes et rénovations.

Travail avec le service Communication sur l'identité visuelle de l'Espace Propriétaires devenu Espace Habitat HMV.



Présence de l'ASDER et du CAUE sur le stand Habitat du Salon de l'Artisanat Mauriennais 2024. > Conférence ASDER sur la thématique de la rénovation énergétique > Atelier CAUE sur l'habitat en montagne

CHIFFRES CLÉS

SOLIHA (SOLIdaires pour l'HABitat)

120 200 € TTC de travaux agréés pour de la rénovation énergétique qui ont généré 107 200 € de subventions, soit 89% du montant des travaux financés

108 000 € TTC de travaux agréés pour des projets d'adaptation qui ont généré 60 000 € de subventions, soit 55% du montant des travaux financés

ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables)

257 demandes d'information et de conseil de premier niveau traitées par téléphone

40 rendez-vous personnalisés lors des permanences décentralisées (Modane, St-Jean-de-Maurienne ou visio)

2 accompagnements technique et financier maison individuelle

1 accompagnement copro et 4 suivis copro - Conférence à Valfréjus en juillet 2024 sur la rénovation des copropriétés

1 campagne de prêt de thermokit avec analyse des clichés

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Permanences à la Maison de l'habitat à Saint-Jean-de-Maurienne (Place Fodéré)
Tél : 04 79 83 55 30



CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

85 rendez-vous avec des candidats à la construction/rénovation (rencontre avec l'architecte-conseil du CAUE après inscription auprès des mairies)

PROMOTION DES OUTILS POUR LOGER LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Pour répondre aux besoins de logements saisonniers, la Communauté de communes a mis en place une subvention destinée au logement des travailleurs saisonniers. Votée en juin 2024, elle a permis de financer un T2 à Aussois (12 000 €), mis à disposition d'un saisonnier pendant 8 ans.



ASSISES DU TOURISME : VOS IDÉES À EXPLORER

- Habitat intergénérationnel : prendre contact avec des territoires qui ont tenté l'expérience
- Favoriser la rénovation plutôt que la construction de neuf
- Plus de logements sociaux à la location et en accession

- Créer des regroupements de propriétaires pour favoriser le partage d'expérience
- Informier et sensibiliser les nouveaux propriétaires aux enjeux locaux (vie du territoire, taxe de séjour...)

LES PERMANENCES 2025 SUR LE TERRITOIRE HMV

SOLIHA - à la Maison Cantonale

- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars
- 08 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 08 juillet
- 09 septembre
- 14 octobre
- 09 décembre

- 13 octobre
- 08 décembre

CAUE (1^{er} semestre) - les permanences se font dans les communes. Contactez-les pour prendre rendez-vous.

- 6 +/- 7 janvier
- 3 +/- 4 février
- 3 +/- 4 mars
- 31 +/- 1^{er} avril
- 5 +/- 6 mai
- 2 +/- 3 juin

ASDER - à la Maison Cantonale

- 10 mars
- 12 mai
- 21 juillet

Dates du 2^{ème} semestre à venir et à consulter sur le site internet de la CCHMV.

www.cchautemaurienne.com/espace-habitat-hmv

« 2024 aura été marquée par une implication considérable du Pôle HIL afin de tenir les objectifs fixés dans la feuille de route. Le travail réalisé n'est pas toujours visible, mais tout ce qui a été mis en œuvre valide les étapes du plan d'actions, avec notamment un diagnostic précis du parc immobilier de l'ensemble du territoire. En 2025, les élus auront à se positionner sur la mise en place de différents outils qui permettront l'optimisation de ce suivi. »

Stéphane Bect, Conseiller délégué Habitat - Immobilier de Loisir



Votre

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE HMV

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise gère l'action sociale de la CCHMV, en complément des CCAS locaux. Il coordonne des actions sociales sur tout le territoire avec des moyens renforcés, en étant un acteur de proximité pour les habitants. Il gère notamment les accueils périscolaires et extrascolaires de 3 à 17 ans, le soutien à la parentalité à destination des jeunes et leurs familles, une cuisine centrale, le portage de repas à domicile, le transport à la demande et la résidence Pré Soleil à Modane.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT

GEM REBOND : TOUJOURS UN SUCCÈS

Deux permanences par semaine sont proposées sur Modane dans les locaux de la résidence Pré Soleil à Modane. L'association propose un lieu d'accueil, d'écoute et de partages et un programme d'activités pour toutes personnes en situation de fragilité psychique et d'isolement.



CONTACT : 07 68 89 58 27 | 04 56 96 37 15
gem.rebond73@gmail.com

10 ANS DE L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER EN 2024



France Alzheimer Savoie a célébré en 2024 les 10 ans de l'accueil de jour de Fourneaux. Le CIAS et la CCHMV continuent de soutenir l'initiative en fournissant les locaux et un véhicule pour le transport des personnes.

CONTACT : 04 79 60 51 83 | 06 21 45 34 62
alzheimer.accueildejour@orange.fr

POINT ÉCOUTE MAURIENNE : UN SOUTIEN RENFORCÉ

Le soutien au réseau est renforcé avec une agent en qualité d'écouter (8h/mois), un financement de 3 000 € pour 2024 et la prise en charge complète des frais de déplacements de l'agent.

RDV gratuit, anonyme et confidentiel pour les jeunes et leurs familles.



CONTACT : 04 79 59 69 36 (répondeur 24h/24) ou le mardi de 12h à 14h
paej.maurienne@sauvegarde2savoie.fr

LE PETIT JARDIN : LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Deux agents du CIAS sont intervenus une fois par mois en tant qu'écouter/accueillantes au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Le Petit Jardin, géré par le CCAS de Modane. Ce lieu convivial, anonyme et gratuit accueille les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Animé par des bénévoles et des professionnels, le LAEP offre un espace d'écoute, de partage et de prévention dans un cadre libre et bienveillant.

Accueils les mardis et vendredis de 8h30 à 11h15 en période scolaire (ouvert parfois aux petites vacances)

CONTACT : 04 79 05 22 15
relaisasmat.modane@orange.fr

PARENTALITÉ - INFORMATION JEUNESSE

Le CIAS HMV propose, entre autres, grâce à sa structure info jeunesse, des actions d'insertion des jeunes, de prévention et de soutien à la parentalité à destination des jeunes et leurs familles.

FAITS MARQUANTS 2024

- Action collective « Fêtons le sport en famille » - ateliers parents/enfants, animation, sortie familles...
- Formation de jeunes au BAFA et PSC (Premiers Secours Citoyens) grâce au solde de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises locales
- Poursuite des actions et ateliers au collège et dans les écoles
- 3 Chantiers Jeunes : Hall périscolaire + barrière à Avrieux / Entrée du souterrain à Modane Gare / Maison des jeunes de Modane
- 2 Sorties Familles : Journée à la mer, le 19 juillet 2024 / Journée à Lausanne & visite du musée olympique, le 16 novembre 2024 (dans le cadre de « Fêtons le sport en famille »)
- Action autour du numérique : conférence à destination des parents & interventions dans les écoles
- Portage du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sur Modane et mise en place sur Fourneaux et Val-Cenis

CHIFFRES CLÉS

- 30** jeunes formés au PSC1
- 11** jeunes formés au BAFA
- 12** jeunes ont bénéficié d'une première expérience professionnelle avec les Chantiers Jeunes
- 20** classes soit **550** élèves initiés aux CPS (Compétences Psychosociales) et APS (Apprendre à Porter Secours)
- 7 117,52 €** : Taxe apprentissage perçue par la Structure Info Jeunesse en 2024 - *Merci aux 14 entreprises contributrices*
- 32** enfants inscrits au CLAS ; **18** bénévoles pour accompagner les enfants ; **1** coordinatrice pour organiser le CLAS



Le CIAS renforce ses services pour mieux répondre aux besoins des jeunes et des habitants du territoire HMV, avec des actions pour les jeunes et les familles. Le dispositif Soutien aux associations et le réseau d'accompagnement renforcent le rôle du CIAS en terme d'action sociale.

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

PERSPECTIVES 2025

- Famille en fêtes : « Rêvons & imaginons en Maurienne » - ateliers parents / enfants, conférence, spectacles, journée phare, ...
- Formation PSC à destination des 15-25 ans & formation au BAFA
- Poursuite des Chantier Jeunes – été 2025
- Poursuite des actions écoles et collège : ateliers, journée citoyenne, clubs ados, séances Éducation Vie affective et relationnelle et sexualité, ...
- Poursuite des Sorties Familles
- Poursuite du dispositif « CLAS »
- Poursuite des réflexions sur le Pass Jeunes
- Projet d'Olympiades inter-écoles
- Projet de Forum/Découverte des Métiers présents en HMV

FÊTONS LE SPORT EN FAMILLE

Le CIAS HMV et le collectif familles ont organisé « Fêtons le sport en famille » du 24 septembre au 4 octobre 2024. Durant ces deux semaines, le sport a été décliné sur tout le territoire. À la salle des fêtes de Modane, des activités sportives ont été proposées avec les associations sportives locales. Deux spectacles ont rythmé cette quinzaine : « Boulevard Bou-

léant » à Modane et « Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre » à Val-Cenis Lanslebourg. Des ateliers parents-enfants, la projection du film « Le fils à Jo » et des activités dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse ont également été proposés.

250 familles présentes
800 participants



Affiches Sortie Familles & appel aux bénévoles pour le CLAS



ENFANCE & JEUNESSE

Le Pôle Enfance - Jeunesse accueille des enfants de tout le territoire. De 3 à 11 ans, ils sont accueillis par le service Enfance pour du périscolaire matin/midi/soir, les mercredis et les vacances scolaires. Puis du CM2 à 17 ans ils sont accueillis par le service Jeunesse à la Maison des Jeunes (MDJ) à Modane.

FAITS MARQUANTS 2024

- Ouverture d'un 2^{ème} site d'accueil les mercredis en Enfance à Modane
- Poursuite des projets de la Junior Association avec l'organisation d'un séjour pour 7 jeunes en Vendée en août 2024
- Poursuite de la réorganisation des équipes suite à l'audit mené en 2023
- Des fréquentations croissantes sur l'ensemble des sites sur les accueils méridiens avec malheureusement des listes d'attente
- Mise en place d'un réseau territorial des structures Petite Enfance / Enfance / Jeunesse
- Réunion de territoire autour de la Petite Enfance le 28 novembre

PERSPECTIVES 2025

- Intégration du site périscolaire de Saint-André La Praz - rentrée 2025
- Confortement de l'organisation du Pôle
- Poursuite de l'animation du réseau Petite Enfance / Enfance Jeunesse
- Animation de réflexions autour de la Petite Enfance et son organisation sur le territoire - *Lancement d'un diagnostic prospectif pour identifier des scénarios et axes afin de pérenniser l'offre Petite Enfance et Parentalité*

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU TERRITORIAL DES STRUCTURES PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

En 2024, le CIAS a mis en place un réseau territorial des structures Petite Enfance / Enfance / Jeunesse, avec l'organisation de 4 réunions de réseau tout au long de l'année. Cette initiative a permis de sensibiliser 35 professionnels à l'accueil des enfants porteurs de handicap. De plus, une première formation commune a été organisée, visant à renforcer les compétences et la collaboration entre les différents acteurs du secteur.

Dans une perspective de développement continu, les

échanges réguliers seront poursuivis, accompagnés de nouvelles formations pour enrichir les compétences des acteurs concernés. Par ailleurs, l'élargissement du réseau à d'autres partenaires permettra de renforcer la collaboration et d'élargir les ressources disponibles.



Séjour en Vendée en août 2024 avec 7 jeunes de la Junior Association. Ceux-ci ont participé à des actions collectives de financement ou simplement citoyennes (boîtes solidaires de Noël)



RÉORGANISATION INTERNE DU PÔLE

Suite à l'audit mené en 2023, la réorganisation des équipes se poursuit avec des formations :
 ► aux fonctions de direction BAFD de 3 agents et aux fonctions BAFA de 3 agents ;
 ► de management pour les référents et directeurs de sites. Dans une perspective de renforcement de l'organisation du Pôle, des efforts continuent d'être déployés pour stabiliser

les équipes suite à la création de nouveaux postes et l'intégration de nouvelles recrues. Des formations sont prévues pour accompagner cette évolution, avec pour objectif la pérennisation des postes à long terme.



RÉUNION DE TERRITOIRE AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

Le 28 novembre 2024, une réunion a été organisée pour permettre à tous les acteurs publics et privés de partager leurs connaissances sur l'offre d'accueils et de services existants sur le territoire. L'objectif était de faire connaissance, d'échanger

sur les forces et faiblesses de l'offre Petite Enfance et d'identifier des pistes de travail. La rencontre a réuni 35 participants, comprenant des élus, des partenaires institutionnels, des professionnels et des représentants d'associations.

Les séjours, camps d'été et activités tout au long de l'année 2024 !



Le service Enfance assurant l'animation de l'espace enfant au Salon de l'Artisanat Mauriennais 2024

« L'année 2024 a vu la mise en place d'un réseau territorial des structures Petite Enfance - Enfance - Jeunesse, qui va permettre en 2025 le lancement de réflexions sur l'offre Petite Enfance. La réorganisation du Pôle a permis d'améliorer les conditions d'accueil sur les différents sites du territoire. L'augmentation de la fréquentation des sites d'accueil du midi se trouve également confrontée aux difficultés de recrutement. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

CHIFFRES CLÉS

À LA MAISON DES JEUNES

136 jeunes inscrits* en 2024 : **66** filles et **70** garçons
76% ont entre 10 et 13 ans ; **24%** ont entre 14 et 17 ans
71 jeunes ont fréquenté la MDJ durant la période scolaire
75 jeunes inscrits sur l'été 2024

En moyenne, **30** jeunes différents fréquentent les accueils Jeunesse sur chaque petite vacance scolaire

*ayant fréquenté au moins 1 fois un accueil



À L'ENFANCE

149 enfants inscrits* aux accueils Val-Cenis en été 2024
48 enfants inscrits* aux séjours proposés
464 enfants inscrits* aux accueils périscolaires rentrée 23-24
473 enfants inscrits* aux accueils périscolaires rentrée 24-25
 Mercredis = environ **25** enfants présents sur chaque demi-journée

PETITES VACANCES SCOLAIRES 2024 (hors Noël) :

- Entre **12 et 13** enfants de 3-5 ans présents en moyenne/jour
- Entre **12 et 13** enfants de 6-11 ans présents en moyenne/jour

RÉSIDENTENCE PRÉ SOLEIL

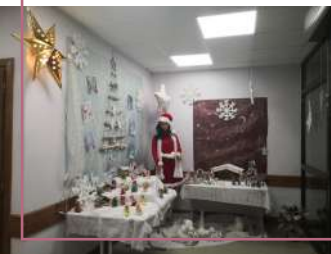
Située dans le quartier de Loutraz, à Modane, la résidence Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes autonomes de plus de 60 ans, où il fait bon vivre.

FAITS MARQUANTS 2024

- Changement de directrice au 1^{er} janvier 2024 - Judith Rosaz prend la responsabilité du Pôle personnes âgées et la direction de la résidence Pré Soleil
- Proposition de nouvelles thématiques d'animation (sophrologie créative ou atelier d'écriture)
- Poursuite de réflexions et choix sur l'évolution de la résidence et perspectives de travaux - en lien avec l'OPAC - suite au diagnostic technique réalisé
- Déménagement provisoire de la salle restaurant en salle polyvalente pendant les travaux de la cuisine



Les vœux 2024 avec la venue de la chorale du petit bonheur



La vitrine de l'entrée de la résidence réalisée par les résidents



Atelier pain



L'équipe de la résidence distribuant les paniers gourmands lors de la fête de Noël



Chasse aux oeufs de Pâques avec la crèche de Modane

PERSPECTIVES 2025

- Proposition d'intervention sur la thématique de la prévention à l'échelle du territoire
- Rénovation complète de l'ascenseur
- Poursuite des travaux de rénovation des logements T1
- Poursuite des réflexions et échanges avec l'OPAC (propriétaire du bâtiment) sur les perspectives d'évolution et de rénovation de la résidence (travaux, montage juridique et financier...)

ÉVOLUTION DE LA RÉSIDENCE

Les réflexions se poursuivent concernant l'évolution de la résidence et les perspectives de nouveaux travaux, en lien avec l'OPAC, suite au diagnostic technique réalisé. Parallèlement, des travaux de réfection ont été réalisés dans 5 logements (peinture et pose de lino), ainsi que le remplacement des plaques électriques dans 32 cuisinettes.



Karaoké avec les enfants du périscolaire

CHIFFRES CLÉS

58 logements proposés à la location occupés par **50** locataires
68% de femmes et **32%** d'hommes
82 ans : âge moyen à la résidence
85% : taux d'occupation moyen en 2024

« L'année 2025 sera consacrée aux réflexions voire aux décisions à prendre sur l'évolution de la résidence, la planification des gros travaux suite au diagnostic technique et à l'expertise foncière, en lien avec l'OPAC, propriétaire du bâtiment. Les habitants de la résidence sont en augmentation, confortant la position essentielle de cette structure sur le territoire. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

CUISINE CENTRALE

Située à la résidence Pré Soleil, l'équipe de la cuisine centrale confectionne chaque jour les repas des locataires de la résidence. Elle assure également la fourniture de repas pour 8 sites de cantine scolaire de HNV, 4 structures Petite Enfance, l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux et le portage de repas à domicile des séniors de Val-Cenis Bramans à Bonneval-sur-Arc.

FAITS MARQUANTS 2024

- Travaux et acquisition d'équipements afin de faciliter la production
- Confortement de l'organisation par le recrutement d'une cheffe de production
- Mise en place d'un système de location longue durée du véhicule de livraison en liaison froide

« Des travaux de la cuisine centrale à l'été 2024 ont permis de faciliter le travail des équipes et le nombre de repas produits a dépassé le seuil de l'an dernier. En 2025, de nouveaux travaux et l'acquisition de nouveaux matériels permettront d'optimiser la production des repas à destination des différents publics du territoire. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE LOCATION DE VÉHICULE DE LIVRAISON



Ce système de location permet de sécuriser la livraison en facilitant la gestion d'aléas / pannes / remplacement du véhicule et les entretiens. Cette location bénéficie d'un financement de la MSA et de la CARSAT. Le véhicule assure la livraison auprès des personnes âgées à domicile.

TRAVAUX ET ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

Ces travaux ont pu être réalisés durant l'été 2024 grâce au partenariat avec le collège La Vanoise et le Département. La production ayant été délocalisée dans la cuisine du collège La Vanoise de juillet à août. Ces investissements bénéficient de financements du Département de la Savoie dans le cadre de l'accompagnement

au chantier Lyon-Turin et de l'État / FAST.



PERSPECTIVES 2025

- Finalisation des travaux
- Analyse des coûts de production et des achats en lien avec la loi Egalim : produits labellisés, locaux, bio...
- Participation aux réflexions menées à l'échelle Maurienne dans le cadre de la Stratégie Alimentaire Territoriale portée par le Syndicat du Pays de Maurienne - réflexions sur les flux / optimisation des circuits de livraisons des fournisseurs locaux et sur l'approvisionnement en produits locaux
- Engagement des réflexions sur les modes de conditionnement des repas livrés - en lien avec la loi Egalim + suppression du plastique

CHIFFRES CLÉS

62 486 repas produits en 2024 (+1% par rapport à 2023)
dont : **56%** en liaison chaude ; **44%** en liaison froide

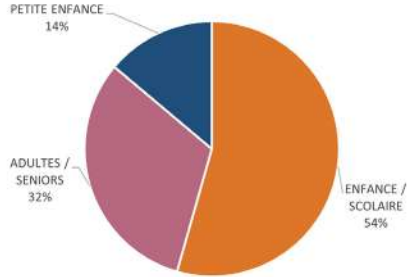
78% exportés sur d'autres sites

2 agents assurent la livraison des repas du lundi au vendredi

Mars = Pic de production de **6 834** repas produits avec **373** repas produits la journée du 07 mars 2024

Août = Production la plus faible avec **2 292** repas produits

Répartition de la production selon le public :



36 séniors ont bénéficié du service de portage de repas

34 004 repas ont été livrés aux cantines scolaires
En moyenne annuelle, la cuisine centrale a produit **240** repas par jour de production (du lundi au vendredi)

399 repas = Pic de production sur 1 journée en décembre

Vivre à la Résidence Pré Soleil

Située à Modane sur le versant du soleil (Loutraz), Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes de plus de 60 ans où il fait bon vivre. Une quarantaine de locataires ont choisi cette résidence gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise. Pré Soleil a fêté ses 50 ans en 2023

Dans un cadre de vie collectif, la résidence Pré Soleil propose un « chez soi rien que pour soi », un appartement meublé ou non, où vivre sereinement et en toute indépendance. Le plus : des services qui simplifient la vie, une restauration de qualité réalisée sur place, une équipe à l'écoute, de bons moments, des animations et des événements à partager. Et question budget, on ne fait pas mieux sur le territoire !

« Notre résidence propose aux personnes de plus de 60 ans un logement avec des services associés : restauration, animations, espaces communs, lingerie, coiffure, et de l'accompagnement dans le quotidien si elles le souhaitent, pour leurs démarches administratives et médicales. Nous sommes aussi en lien avec différents partenaires extérieurs qui peuvent intervenir dans la résidence comme, par exemple, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Chez nous, les résidents conservent leurs soignants habituels, leur aide à domicile. »

Judith Rosaz,
responsable du Pôle Personnes
âgées et directrice de la résidence
Pré Soleil



L'intérieur d'un T2, décoré par son locataire. Ph A.P.



La salle de restaurant prend les couleurs de la fête !

Situation géographique

Modane est située à 1050 m d'altitude, aux portes du Parc National de la Vanoise. La Résidence se compose de 48 T1, 5 T1 bis et 4 T2 sur cinq niveaux avec ascenseurs.

Le logement individuel

Studio exposé plein sud avec balcon, équipé de prises TV et téléphone, meublé ou non, comprenant : kitchenette équipée (vaisselle fournie pour les meublés), sdb avec

douche adaptée et toilettes.

Le courrier : chaque locataire dispose d'une boîte aux lettres personnelle. Une boîte aux lettres départ est également à disposition.

Wifi : accès gratuit.

Télé-alarme comprise

Tarifs

Ils comprennent la location mensuelle de l'appartement, la fourniture de l'eau, de l'électricité, du chauffage, la télé-alarme, l'entretien des parties communes ainsi qu'une assurance Responsabilité Civile Vie Privée.

Les repas

Une salle de restauration accueille les locataires pour le déjeuner. Les invités y sont les bienvenus. Pour le repas du soir, un potage ou un diner peut être commandé.

Le linge

La literie est fournie et entretenue pour les studios meublés. Le locataire peut utiliser la laverie située au 5^e étage ou solliciter le service lingerie de la résidence.

L'indépendance et la santé préservées

✱ Les résidents gardent le choix de leur médecin traitant, de leur pharmacie et autres auxiliaires médicaux.
✱ Un service d'aide à domicile peut aider à l'entretien des studios individuels et aux diverses tâches quotidiennes (courses, promenades, démarche...)
✱ Le Service de Soins à Domicile du Centre Hospitalier de Modane intervient au domicile des résidents sur prescription médicale.

Activités et loisirs

Animations l'après-midi assurées par le personnel ou par des intervenants extérieurs, à la salle polyvalente de l'établissement. Des seniors non domiciliés sur la résidence peuvent participer aux animations. Poste informatique à disposition avec connexion Internet.

Les aides possibles

Sous conditions de ressources, une aide personnalisée au logement (APL) peut être attribuée aux locataires, en déduction du montant de leur loyer. Ils doivent en faire la demande auprès de la CAF. Sous certaines conditions également, l'ADPA (aide départementale prestation autonomie) ou l'Aide Sociale Départementale peut être obtenue.



Une équipe à votre écoute

Résidence Pré-Soleil
335 rue Pré-Soleil
73500 MODANE

Tel : 04 79 56 89 89

accueil.presoleil@cchmv.fr

www.cchautemaurienne.com



ON VOUS FAIT LA CUISINE ?



GOÛTEZ DONC NOS PETITS PLATS À DOMICILE !



Notre **service de portage de repas** est ouvert à toute personne résidant en Haute Maurienne Vanoise (de Val-Cenis Bramans à Bonneval-sur-Arc) et remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être âgé de 65 ans ou plus
- Être en convalescence (sur justificatif médical)
- Être atteint d'un handicap

« Notre équipe veille à utiliser un maximum de produits frais et d'origine locale. Nos cuisiniers confectionnent des menus équilibrés en respectant la saisonnalité. »



Tarif : 13,50 € par repas en 2024
(midi + soupe pour le soir)

Des aides peuvent vous être attribuées. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter :

- Votre mairie (C.C.A.S)
- Le département de la Savoie : CLIC MAURIENNE 04 79 64 45 34

Renseignements et Inscriptions :

Cuisine centrale
04 79 56 89 88

portagerepas@cchmv.fr



Sans engagement - Choisissez le nombre de repas que vous voulez !





RETROUVEZ-NOUS !

sur nos réseaux



www.cchautemaurienne.com



dans notre journal



à lire en version papier
ou numérique

à la Maison Cantonale



**VOUS SOUHAITEZ CONSULTER
LE RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE L'ANNÉE 2023 ?**

c'est par ici !



Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise

9, Place Sommeiller

73 500 Modane

☎ Tél. 04 79 05 10 54

✉ info@cchmv.fr